

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

1. JUILLET

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost. »

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examinateur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

V

In-octavo.

- Vérité de la Religion catholique, démontrée
contre les Protestans &c. *Strasbourg* 1746.
- Vérité de la Religion catholique, prouvée par
l'écriture sainte, par Mr. de Mahis, 2. part.
- Vie de l'Abbé Choisy, de l'academie françoise.
- Vie de la Mere Anne de St. Barthelemy, com-
pagnie de Ste. Thérèse de Jesus.
- Vie de Madame de Chantal, par Mr. le Comte de
Buffi - Rabutin.
- Vie de Jesus-Christ en forme de Catechisme,
très-utile aux Curés, Prêtres, Missionnaires
&c. *Troyes.*
- Vie d'Edmond Richer, Docteur de Sorbonne,
par Mr. Baillet.
- Vie du Bienheureux Pierre Fourier de Matin-
court.
- Vie sainte, ou instructions familiares pour vi-
vre saintement, pour faire son salut, soit
dans le siècle, soit dans le Cloître.
- Vie de la Mere Marie de l'Incarnation, par le
P. Charlevoix.
- Vie de N. S. Jesus-Christ, par Mr. le Tour-
neux.
- Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres,
Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine &c.



JOURNAL
 HISTORIQUE
 ET
 LITTÉRAIRE.
 I. JUILLET
 1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Ossian, fils de Fingal, Barde du troisieme
 siecle : poësies galliques traduites sur l'an-
 glois de Mr. Macpherson, par Mr. le
 Tourneur. A Paris chez Musier, fils, li-
 braire; à Liege, chez Orval - Demazeau.
 Deux vol. in-8°. 1777.*

SI les poësies des Troubadours ont paru à
 Mr. l'abbé Millot dignes de voir le jour
 dans ce siecle de lumiere & de critique, on
 peut asûrer qu'on auroit fait injure à celles
 des Bardes en leur refusant la même gloire.
 Les Troubadours, poëtes licentieux & mé-
 prisables, ne chantoient que des amours ro-
 manesques,

manèfques , & dévoioient pour l'ordinaire au vice les travaux d'une mufe barbare (a); les Bardes plus fages & plus nobles , célébroient les exploits de leurs guerriers , & les victoires de leurs nations. Le discours préliminaire met le lecteur au fait de l'origine & de la patrie des Bardes. " De tous les peuples connus sous le nom de Celtes , les plus renommés font ceux qui habitoient les Gaules , & ils ne doivent cette célébrité , qu'aux hiftoriens des nations contre lesquelles ils ont eu des guerres fréquentes. Suivant le témoignage des meilleurs auteurs , la Grande-Bretagne fut le premier païs que peuplerent les Céltes des Gaules. La situation respective des lieux rend cette opinion probable , & la conformité de langage & de coutûme qui existoit du tems de César , entre les Gaulois & les Bretons , semble ne laisser aucun doute sur cette origine. La colonie gauloise s'établit d'abord dans cette partie de la Grande-Bretagne , qui est vis-à-vis les Gaules ; elle s'étendoit vers le nord , & peupla par degrés , l'isle entière. Tacite croit que les Caledoniens qui habitoient les montagnes au nord de l'Ecoffe , provenoient des Germains ; il en donne pour preuve la couleur de leurs cheveux , & la grandeur de leur taille. La langue , les usages des anciens Celtes qui se font toujours conservés dans cette partie de la Grande-Bretagne , semblent contredire l'opinion de

(a) Voyez le Journal du 15 Mars 1775. p. 403.

cet écrivain. Mais quelle que soit l'origine des Calédoniens, il paroît que du tems de Julius-Agricola, ils étoient fort nombreux & en état de résister aux Romains, maîtres du reste du monde connu, ce qui suppose qu'il y avoit déjà long-tems qu'ils étoient établis dans le païs „

Les Bardes étoient des Druides d'un rang inférieur, dont l'emploi étoit de chanter les héros & les dieux. Ossian étoit un Barde célèbre, qui vivoit avant l'établissement de la religion chrétienne en Ecosse; c'est à-dire, vers la fin du troisieme ou le commencement du quatrieme siecle. On a disputé si l'ouvrage que Mr. Macpherson lui attribue, est réellement de lui, ou si ce n'est pas un ouvrage moderne adapté au ton & au génie des Bardes. Nous sommes fort tentés de croire vraie cette dernière opinion. Mais l'auteur du discours préliminaire tâche de faire embrasser aux lecteurs un troisieme sentiment où les deux premiers ne sont ni absolument rejettés ni approuvés. " Entre les deux opinions extrêmes, il en est une qui nous paroît la plus vraisemblable, & qui a été adoptée par les Anglois les plus sensés & les plus instruits. C'est que les originaux de tous ces poèmes existent en effet, & se chantent encore dans les montagnes d'Ecosse; ce fait est incontestable, & il n'y a pas moyen de méconnoître l'existence, le génie & les ouvrages d'Ossian. Mais ses poèmes n'ont pas été recueillis par Mr. Macpherson tels qu'il les

a donnés dans sa traduction en prose angloise. Il n'aura trouvé que des lambeaux épars qu'il a arrangés, liés ensemble, étendus peut-être, en conservant l'esprit, le ton & les couleurs du poëte calédonien. Editeur habile & en état de composer lui-même, il a fait pour Ossian ce qu'il paroît qu'on a fait pour Homere, dont les poëmes ont été long-tems dispersés & abandonnés au hasard de la memoire „

Nous donnerons quelques exemples de la maniere des Bardes. Leur stile est en général diffus, chargé, verbiageur, & on est surpris de trouver dans les montagnes de l'Ecosse la profusion des expressions & des images qui caractérise les productions orientales. Voici en quels termes Ossian s'adresse au soleil. “ Fils du firmament, à la chevelure d'or, tu as donc quitté la plaine azurée des cieux. L'occident t'a ouvert ses portes, c'est-là qu'est le lit superbe, où tu reposes; les vagues de l'océan s'approchent pour considérer ta beauté; elles élèvent leurs têtes tremblantes, elles te voient plein de majesté dans ton sommeil, & reculent avec respect. Reposes dans ton asile, ô soleil! pour recommencer dans la joie ta brillante carrière...; mais qu'au son des harpes mille torches ardentes s'élevent dans Selma; qu'un chêne brûlant éclaire la salle des fêtes, le grand Fingal revient triomphant. La guerre de Crona est terminée, elle a passé comme un son qui frappe l'oreille, & n'est plus. Chantez

Bardes de Morvex , Fingal revient comblé de gloire „.

Dans la description d'une tempête l'on découvre la même richesse d'expression & d'idées, mais richesse qui ne paroît pas dirigée avec ordre & avec goût. C'est un tas d'images qui à la vérité concourent à former un tableau général, mais qui ont un air si isolé qu'elles perdent l'intérêt & le prix de l'ensemble. Défaut de chaleur dans l'imagination qui assemble les matériaux sans les fondre & les réduire en masse. “ Le vent continue de mugir dans le creux des montagnés, & de siffler dans les gazons des rochers. Les sapins tombent déracinés : la cabane de chaume est emportée : les nuages volent partagés au travers des cieux, & laissent voir par intervalles les étoiles qui étincellent ; le météore , présage de la mort , voltige & brille dans l'épaisseur des ombres ; il s'arrête au haut de la colline , je vois à sa clarté la fougère desséchée , le noir sommet du rocher , le chêne renversé. Quel est celui que je vois près du torrent , enveloppé de ses vêtemens funebres ? Les vagues se poussent à flots percés sur le lac , & battent les rochers de ses bonds. Une barque est sur le côté , les rames se balancent sur les flots : une jeune bergere est assise près du rocher , & regarde tristement couler le torrent. Son amant lui a promis de venir après le jour : elle a vû sa barque sur le lac. Ah ! si c'étoit celle qu'elle voit brisée sur le rivage ! Sont-ce les gémissens.

semens de son amant qu'elle entend dans le sifflemens des vents „.

La principale des poësies est Fingal , poëme en six chants ; le sujet est la guerre que Cuchulin , tuteur du fils du Roi d'Irlande , soutient contre Swaran pour la défense du trône de son pupille. Les autres sont beaucoup moins étendus. Le second est intitulé *Comala* , c'est un poëme dramatique , car ce genre est connu presque par-tout où la poësie est cultivée. Le sujet est historique ; *Comala* , fille de Sarno , Roi d'Inistore ou des Isles orcades , étoit devenue éperdûment amoureuse de Fingal. Elle se déguisa en jeune guerrier pour le suivre ; elle fut reconnue par Hidellan , un des chefs de l'armée de Fingal , dont elle avoit méprisé l'amour. Fingal alloit l'épouser , lorsqu'on lui annonça l'invasion de Caracalla ; il marcha à l'ennemi accompagné de *Comala* ; en partant , il la laissa sur une colline , & lui promit de venir la rejoindre dès le soir même s'il survivoit à la bataille. Il remporte la victoire , & envoie Hidellan pour annoncer son retour à *Comala*. Celui-ci pour se venger des dédains de *Comala* , lui dit que son amant a été tué. Tandis qu'elle se livre à toute sa douleur , Fingal arrive ; elle n'ose en croire ses yeux , elle le prend pour son ombre ; mais quand elle est sûre que c'est lui , elle expire de l'excès de sa joie. Voilà le sujet , voici quelques morceaux du poëme.

Comala se livre à la crainte & à de tristes pressentimens , lorsqu'Hidellan envoie

par Fingal, paroît, déplorant la perte de son ami, du chef du peuple, & comme si Comala ne l'entendoit point. " O ! que ne
 „ puis-je voir son amante, dit-il, pen-
 „ chée sur son rocher, voir ses yeux rou-
 „ gir, obscurcis par les pleurs, & sa joue
 „ enflammée à moitié cachée dans ses che-
 „ veux ! souffle, doux Zéphir, souleve l'é-
 „ paissè chevelure de cette fille aimable ; dé-
 „ couvre à mes yeux ses bras d'albâtre &
 „ sa joue colorée par la douleur „.

Comala l'interroge ; " Parle, cruel, est-
 „ il tombé celui qui brisoit les boucliers ?
 „ ---- Les nations sont dispersées, répond
 „ Hidellan, elles n'entendront plus la voix
 „ de leur chef. ---- Comala s'écrie : Que le
 „ malheur te poursuive dans tes plaines,
 „ Roi du monde (a) ; que la destruction
 „ fonde sur toi, que tes premiers pas ren-
 „ contrent le tombeau ; qu'une amante ché-
 „ rie te pleure, qu'elle expire de douleur
 „ au matin de sa vie comme l'infortunée
 „ Comala. Pourquoi m'as tu dit, Hidellan ;
 „ que mon héros est mort ? J'aurois espéré
 „ quelque-tems son retour ; j'aurois cru l'ap-
 „ percevoir sur le rocher éloigné. La forme
 „ d'un arbre auroit pu tromper mes yeux,
 „ & le bruit des vents imiter son cor à mon
 „ oreille déçue ! O que ne fais-je sur les
 „ bords du Caron ! mes larmes brûlantes ré-
 „ chaufferont sa joue glacée. „ Hidellan lui
 „ dit que c'est sur les bords de l'Arven que

(a) Les Calédoniens appelloient ainsi les Em-
 pereurs romains.

les guerriers élevent sa tombe. . . . Comala s'adresse à ceux qu'elle croit voir porter le corps de Fingal. " Arrêtez, enfans du tom-
 ,, beau, arrêtez, je veux voir encore une
 ,, fois mon amant. Hélas! il m'a laissé seule
 ,, à la chasse; j'ignorois qu'il partoit pour la
 ,, guerre; il me disoit qu'il reviendrait avant
 ,, la nuit, & c'est ainsi qu'il revient le Roi
 ,, de Morvex &c. ,, Tandis qu'elle gémit,
 on entend du bruit; elle croit que c'est le
 fils du vainqueur, lorsque Fingal paroît;
 Comala le prend pour son ombre. " Objet de
 ,, mon amour, pourquoi ton ombre vient-
 ,, elle effraier & charmer mon ame? ,, Fin-
 gal ordonne à ses Bardes de chanter sa vic-
 toire; il appelle Comala, qui croit encore
 entendre l'ombre de Fingal; il la dissuade;
 elle s'écrie, " c'est lui, il revient avec sa
 ,, gloire, je touche la main qui gagna tant
 ,, de batailles. . . mais je sens que j'ai besoin
 ,, de repos. Laissez-moi me retirer derrière ce
 ,, rocher; laissez à mon ame le tems de se re-
 ,, mettre de sa fraieur. Vous cependant, filles
 ,, de Morni, approchez avec vos harpes, que
 vos chants s'élevent dans les airs. . . .

Les compagnes de Comala & les Bardes unissent leurs chants de victoire, ils célèbrent celle de Fingal; l'une des compagnes s'apperçoit que Comala ne respire plus. Hiddellan se repent, mais trop tard, d'avoir porté le trouble dans son ame. Fingal lui dit: " Jeune homme aux sombres regards,
 ,, tu ne viendras plus t'asseoir à mes fêtes,
 ,, tu ne suivras plus ma chasse, & mes en-
 ,, nemis ne tomberont plus sous tes coups

„ . . . Conduisez moi vers le lieu où repose
 „ mon amante, que je contemple encore sa
 „ beauté. La voilà sur le rocher étendue sans
 „ vie. . . Chantez les louanges de la fille de
 „ Sarna; faites répéter aux échos de la colli-
 „ ne, le nom de Comala. „ Le poëme est
 terminé par le chant funebre des Bardes.

Nous ne ferons pas l'éloge de la traduction. Les nuits d'Young ont fait à Mr. le Tourneur une réputation si brillante en ce genre & si bien mérité, qu'il est difficile d'y ajouter. Nous avons depuis plusieurs années une excellente traduction italienne des poëties d'Ossian par Mr. l'abbé Melchior Cefarotti. La seconde édition a paru à Padoue en 1772, chez Joseph Comino. 4. vol. in 8°.

— — — — —

Diçtionnaire Roman, Walon, Celtique & Tudesque pour servir à l'intelligence des anciennes Loix & Contracts, des Chartes, Rescripts, Titres, Actes, Diplomes & autres monumens tant ecclésiastiques que civils & historiques, écrits en Langue Romance, ou Langue Françoisse ancienne, par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vannes, membre de plusieurs académies. A Bouillon & à Liège chez Orval-Demazeau. 1777. un vol. in 4°. de 400 pages.

Sil est vrai que les moines ont conservé le dépôt des connoissances humaines dans des tems de barbarie, on peut bien dire qu'ils le conservent encore dans ce siècle

cle (a); car les études profondes, les recherches pénibles, les lectures arides & impatientantes, paroissent leur être exclusivement abandonnées par tous ceux qui se parent aujourd'hui du nom de savant. Ce genre d'occupation demande de la constance, des vûes sûres & fixes, le silence & la paix de la retraite *secessum & otia*; il suppose de plus peu de prétentions sur la vogue & sur les acclamations de la multitude, & sur le suffrage des beaux esprits. Il n'y a qu'un homme humble & laborieux qui ait le courage de se charger d'une tâche forte & obscure.

Hor. l. i.
sat. 10.

*Neque te ut miretur turba labores
Contentus paucis lectoribus.*

Le service que le savant bénédictin rend à la république des lettres est très analogue à celui que lui a rendu le célèbre du Cange. Refusciter le langage de nos peres, dont non seulement l'usage, mais même l'intelligence s'est perdue, c'est ouvrir une source de lumiere & de preuves en tout genre de vérification & de recherches. " Du mélange de l'antique langage des Druides avec le latin, que les Romains avoient introduit chez eux, & ensuite avec les différens idiomes des Francs, qui chasserent ceux-ci des Gaules, résulta ce qu'on appelle la Langue Romance. C'étoit celle du héros du Tasse & de toute l'ancienne chevalerie. La France n'en a pas eu d'autre, jusqu'à la conquête du

(a) Voyez d'excellentes réflexions sur l'utilité & le succès des études des religieux, avec une réfutation des erreurs de l'encyclopédie sur cette matière dans le Journ. de Decemb. 1771. p. 396.

roïaume de Naples par Charles VIII. Les guerres de Louis XII. & de François I. qui suivirent cette brillante & infructueuse expédition, enrichirent le jargon d'un grand nombre d'expressions & de tours italiens & espagnols qui en adoucirent la rudesse. Ce fut le présage de la politesse & de la pureté à laquelle parviendroit la langue françoise. Au *Roman de la Rose* succederent les poësies naïves & élégantes de Marot & de Saint-Gelais. Les féeries & les enchantemens des fables chevaleresques furent remplacées par les satires & les plaisanteries de Rabelais, qui fut surnommé par excellence l'*Auteur François*. Enfin Malherbe & Vaugelas parurent, & dès lors chaque instant ajouta un nouveau degré d'agrément & de perfection à la nouvelle langue; l'ancienne fut abandonnée, & bientôt on ne l'entendit plus. Mais il existe encore dans les archives de la couronne, dans celles des grandes maisons, & sur-tout dans les chartulaires des moines, beaucoup d'actes, de titres, de diplomes précieux, écrits en langue romance, que l'on a souvent besoin de compulser, & dont à peine peut-on entendre quelques mots. Or un ouvrage dans lequel tous les anciens termes de cette langue primitive de nos ancêtres seroient traduits dans la nôtre, expliqués, commentés même, doit, ce semble être accueilli avec bonté „.

Quelque intérêt que les savans puissent prendre à la publication de ce dictionnaire, il est peut-être un genre d'hommes qui en tireront une utilité plus réelle encore & plus

importante. J'entends ceux dont les possessions ou les prétentions sont fondées sur d'anciens titres, qu'on leur conteste, & dont les expressions pourroient se prêter à des explications différentes. Combien de procès n'ont pas été perdus faute d'avoir entendu le jargon barbare d'un vieux titre ? Combien d'usurpations n'ont pas été commises, faute d'avoir connu la valeur des mots, par lesquels on désignoit les limites des possessions ?

Pour montrer d'un coup d'œil, le rapport des langues romance & walone, avec la latine, l'auteur présente le plus ancien monument qui nous reste en ce genre. C'est le serment que Louis de Germanie fit à Strasbourg en 842 à Charles le Chauve son frere.

Serment de Louis en langue romance, du IX^e siècle, & en latin. *Le même serment, en françois actuel, & en romance des XII & XIII^e siècles.*

Pro Deu amur & pro Christian poblo & nostro commun salvament. *Pour l'amour de Dieu & pour le peuple chrétien & notre commun salut.*

Pro Dei amore & pro Christiano populo & nostro communi salvamento. *Por Deu amor & por Christian pople & nostre commun salvament.*

Dieft di en avant in quant Deu favir & podir me dunat, si salvarai jo cist meon fradre Karl. *De ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le savoir & le pouvoir, je sauverai mon frere Charles ci-présent.*

De ista die in abante, in quantum Deus sapere & potire mihi donat, sic salvabo ego eccisium meum fratrem Karlum. *De ste di in avant en quant Deu saveir & poir me donne, si salvarai je cist mon frere Karlé.*

Et in adjudha er in cadhuna cosa si cum om *Et lui serai en aide dans chaque chose, ainsi qu'un*

per dreit son fradre sar- homme, par droit & justice
 var dist in o quid il me doit sauver son frere, en
 altrezi fazet. tout ce qu'il feroit de la
 même maniere pour moi.

Et in adjutum ero in Et en adjudha ferei
 quaque una causa, sic quo- en cas-cune cose sic cum
 modo homo per directum om per dreit son frere
 suum fratrem salvare de- falver dist en o qui il
 bet in hoc quod ille mihi me altresi fascet.
 alterum sic faceret.

Et ab Ludher nul plaid Et je ne ferai avec Lo-
 nunquam prindrai qui, thaire aucun accord qui,
 meon vol, cist meon fra- par ma volonté, porteroit
 dre Karl id damno fit. préjudice à mon frere
 Charles cy-présent.

Et ab Lothario nullum Et a Lothaire nul
 placitum numquam pren- plaid nonques prendrai
 dero quod, meo volle, ec- qui par mon vol, a cist
 cisti meo fratri Karlo in mon frere Karle en dan
 damno fit. seit. „

Quelque estimable que soit cet ouvrage, on ne peut s'empêcher de souhaiter un peu plus d'étendue & d'exactitude aux connoissances de l'auteur. On souhaiteroit qu'il n'eût point négligé les étimologies de plusieurs mots, dont il est difficile de reconnoître l'origine. Il donne quelques fois à la signification des mots des modifications & des restrictions qu'elle n'a pas. P. ex. *louquer*, dit-il, *regarder avec admiration ou avec indignation*, c'est une faute. *louquer* signifie simplement *regarder*. L'enthousiasme avec lequel il parle de Mr. Gebelin vient un peu tard, car tout le monde est enfin détrompé sur le mérite du monde primitif anaijé, comparé &c. (a)

(a) 15 Fev. 1775. p. 255. ---- 15 Juin 1776, p. 263. ---- 15 Fev. 1777. p. 254.

La lecture de cet ouvrage grammatical fournit une réflexion très-philosophique qu'un des plus grands génies de l'antiquité se plaçoit à méditer. C'est la rapide & inévitable caducité des choses humaines, que la dégradation & l'extinction des langues les plus riches, les plus ornées, les plus fertiles en grands & célèbres ouvrages, cultivées par les plus illustres peuples de la terre, semblent exprimer avec autant de force & d'évidence que les ruines des monumens de marbre & de bronze :

P.

*Mortalia facta peribunt
Nedum sermonum stet honos & gratia vivax.*



Suite de la Diatribe Clémentine, ou nouvelles réflexions sur le tome troisième de l'ouvrage intitulé : Lettres intéressantes du Pape Clément XIV (Ganganelli). A Avignon chez Pierre Renaud, à Liege chez Gerlache, 1777.

L' Auteur de la *Diatribe*, dont nous avons parlé dans le Journal du 15. Mars, p. 415, ne paroît pas s'être attendu à ce troisième tome des lettres ; il s'étoit persuadé qu'après la pleine & entière démonstration de la supposition de ces lettres, Mr. C. s'en tiendroit à ce qu'il avoit fait & à ce qu'il n'étoit plus en son pouvoir de défaire. Il s'est trompé. Mr. C. a cru que le plus sûr moyen de prouver que ces lettres étoient réellement
du

du Pape Ganganelli , étoit d'en faire paroître un nouveau recueil. Moïen qu'il ne peut avoir puisé que dans la sage politique de Ciceron , qui dans une de ses épîtres nous apprend , qu'il ne faut jamais rougir d'une fausse démarche , ni s'arrêter par une mauvaise délicatesse dans une entreprise pour laquelle on s'est une fois décidé : *Qui semel varcundia fines transferit , eum gnaviter decet esse impudentem.* Cic. ep. ad Luceium.

Quoiqu'il en soit , si Mr. C. ne se lasse pas de faire des lettres , il paroît que l'auteur de la Diatribe n'est pas dans l'intention de finir ses critiques. Il débute par observer une contradiction qui effectivement est assez plaisante & qui fait du Pape Ganganelli un homme chaud & froid , bouillant & gelé. Mais ces contradictions n'ont plus rien qui étonne après celles que nous avons remarquées dans le compte que nous avons rendu de ces lettres (a). *Je savoure plus que personne votre poësie , mais je n'ai ni ce feu , qu'on trouve sur le mont Parnasse , ni cette verve , qui est souvent plus enflammée que le Vésuve même.* Lettre 134 à Mr. l'abbé Frugoni. ---- *Mon imagination s'allume comme un volcan. ---- J'appelle à moi toutes mes idées , toutes mes pensées , toutes mes perceptions , tous mes sentimens , & tout cela bouillonne*

(a) Voyez tous les Journaux cités à la page 560 du 15. Decembre 1776. ---- 15. Mars 1777 , P. 415.

*dans ma tête & sur le papier, d'une manière surprenante. T. I. lett. II. au R. P. ****

Dans une autre lettre au même, il est dit : *les voyages m'ont manqué. J'avouerai néanmoins que j'ai été dédommagé par le commerce de mes compatriotes, l'Italie aiant toujours été en possession d'avoir des hommes célèbres en tout genre. On est heureux de naître dans un pays où &c. Dans l'onzième lettre du premier tome, le prétendu G. avoit dit : mon existence est manquée ; je devois réellement naître en France.*

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses différentes observations théologiques ou morales. Nous nous contenterons d'un exemple. Mr. C. dit dans la lettre 145 au P. Corfi : *la morale des païens ne produit que de l'orgueil.* Sur quoi le critique, raisonnant en théologien, fait l'argument suivant : “ Si
 „ la morale des païens ne produit que de
 „ l'orgueil, toutes les œuvres des païens,
 „ fruits, productions de leur morale, sont
 „ donc autant d'œuvres, d'actions orgueil-
 „ leuses & par conséquent autant de péchés,
 „ puisque toutes les actions orgueilleuses
 „ sont certainement des péchés. On supplie
 „ l'éditeur des Clémentines de vouloir bien
 „ accorder cette proposition avec la doctrine
 „ de l'église sur les œuvres des infidèles ; &
 „ comme il fut jadis membre de l'Oratoire,
 „ on le supplie aussi d'avoir la complaisance
 „ de montrer l'accord de cette même pro-
 „ position avec la doctrine de son ancienne
 „ Congrégation, qui se trouve consignée

„ dans un écrit imprimé à Paris chez Michel
 „ Lambert , sous ce titre : *Rétractation* , en
 „ forme de déclaration donnée à Monseigneur
 „ l'évêque du Mans , par le professeur de
 „ philosophie du college de l'Oratoire du
 „ Mans , au sujet de quelques propositions
 „ contraires à la saine doctrine qu'il avoit
 „ enseignées dans ses cahiers & déferées par
 „ ce prélat à la faculté de théologie à Paris ;
 „ avec l'adhésion du révérend Pere-général ,
 „ & des assistans de la Congrégation de l'O-
 „ ratoire. Parmi les articles de doctrine re-
 „ connus & attestés par ces révérends Peres ,
 „ celui-ci se trouve le dernier : *Et on doit*
 „ croire que toutes les actions des infideles
 „ ne sont pas des péchés „. Signés Muly , gé-
 „ néral de l'Oratoire , Manusz , d'Anglado ,
 „ du Verdier , assistans , Roy professeur de phi-
 „ losophie au college de l'Oratoire au Mans ;
 „ A Paris le 21 & le 22 Janvier 1774 „.

Après quelques observations en différens genres , l'auteur fait un assez long parallele de la morale contenue dans les sermons du P. de la Neuville , & de la morale des lettres de Mr. C. Il prétend que ces deux morales contrastent & que si l'une est exacte l'autre ne l'est pas. Nous nous garderons bien de prendre part dans un démêlé si grave , nous laissons les deux combattans chacun dans ses prétentions & ses droits ; jamais nous n'avons dit avec un sentiment plus décidé :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Nous aimons mieux nous arrêter un peu

sur une lettre du bon frere François qui se plaint d'une maniere assez vive de certaines choses que Mr. C. fait dire au Pape Ganganelli ; tel que le passage suivant : *il seroit à souhaiter pour l'honneur de l'esprit humain qu'on réduisît à six mille volumes in-folio (car cela suffiroit) tout ce qui a été écrit jusqu'à présent , & qu'on brûlât le reste.* Lett. 140 à Mr. Zaluski.

Le bon cuisinier fait là-dessus une réflexion assez sensée , nous doutons qu'un homme de son état ait assez de lumiere pour disserter d'une maniere si pertinente. Le lecteur en jugera : “ Pour assurér qu'on pourroit réduire à six mille volumes in-folio tout ce qui a été écrit jusqu'à présent , il faut de toute nécessité avoir lu très-attentivement tout ce qui a été écrit jusqu'à présent dans toutes les langues du monde ; il faut de plus assez de discernement pour élaguer tout le mauvais ou l'inutile de cette immense foule d'ouvrages tant imprimés que manuscrits ; il faut enfin avoir une connoissance plus qu'humaine de l'art typographique , pour savoir qu'en retranchant le mauvais & l'inutile de tous les ouvrages de l'univers , le reste fera le nombre précis de six mille volumes in-folio , d'après le calcul le plus exact *. Or, je puis bien vous certifier, Monsieur, & j'en jurerois , s'il étoit nécessaire , que le Pere Ganganelli n'a jamais rien dit ni écrit qui eût le moindre trait à une pareille sottise.

* Le calcul de Montefquieu est bien différent : il y a 30 ans que je travaille

„ tise. Combien les lettres qu'on ose lui at-
 „ tribuer, n'en renferment-elles pas de fem-
 „ blables „

On trouve à la fin du volume des réflexions fort naïves d'un partisan des épîtres du P. Ganganelli. Il nous apprend, ce que nous savions déjà, les glorieux moyens que Mr. C. a employés pour réfuter ses adversaires, qui est de leur faire défendre d'écrire ultérieurement sur cette matière, & cette défense ne s'est pas bornée à celle que Mr. C. a fait donner à l'auteur de l'année littéraire, mais il a sù l'étendre à tous les écrivains qui lui étoient suspects : “ Si-tôt que nous
 „ avons appris qu'il y avoit des personnes
 „ qui vouloient écrire contre l'autenticité
 „ des Clémentines, nous avons commencé
 „ par les prier instamment de n'en rien faire.
 „ Nos prières & nos humbles supplications
 „ ont-elles été inutiles ? Nous nous sommes
 „ adressés à leurs supérieurs pour leur dé-
 „ fendre de passer outre. Les rebelles ont-
 „ ils cru pouvoir se dispenser d'obéir, sous
 „ prétexte d'appel comme d'abus ? Alors nous
 „ n'avons plus rien ménagé, nous avons eu
 „ recours aux dépositaires de la portion de
 „ l'autorité souveraine, qui a pour objet
 „ l'impression des livres ; nous les avons sù
 „ tromper, & nous sommes venus à bout
 „ d'arrêter, d'enchaîner, de supprimer tous
 „ les ouvrages grands & petits que nous avons
 „ pù déterrer qui paroissoient contre les lettres
 „ papales, soit qu'ils aient été imprimés en
 „ France, soit qu'ils eussent vû le jour dans

à un livre de 12 pages qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique & la morale, & tout ce que de grands auteurs ont donné dans des volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences là. Préf. du Temple de Gnide.

„ les païs étrangers, en criant de toutes nos
 „ forces, que de permettre de pareils ouvra-
 „ ges, c'étoit visiblement renouveler les guer-
 „ res de religion les plus cruelles & les plus
 „ désastreuses, mettre des caques de poudre
 „ sous les maisons des citoiens pour les faire
 „ sauter, & leur présenter le poignard en
 „ les excitant à s'égorger les uns les autres,
 „ témoin entr'outes le païs de Brabant qui
 „ sera bientôt réduit en solitude, parce que
 „ les habitans s'y entre-égorgent sans discon-
 „ tinuer de la maniere la plus horrible, de-
 „ puis qu'on y a vû paroître quelques bro-
 „ chures qui prouvent ou qui entreprennent
 „ de prouver que les lettres publiées sous le
 „ nom de Clément xiv. ne sont pas de ce
 „ Pontife. Vous voiez, Monsieur, par la
 „ naïveté du récit de nos démarches, combien
 „ ont été efficaces les moïens que nous avons
 „ employés pour réussir dans nos desseins :
 „ vous voiez aussi combien ces mêmes
 „ moïens sont lumineux, & que les rayons
 „ de lumieres doivent réjaillir de leur en-
 „ semble étincellant sur tout le corps des
 „ lettres du Pape Clément xiv, pour en
 „ mettre l'authenticité dans le plus grand
 „ jour „

Pour garder dans ces fortes de dispute
 une impartialité exacte, nous ne passerons pas
 sous silence la maniere dont Mr. C. se défend
 du déshonneur que quelques écrivains ont
 dit être attaché à ce genre d'imposture. *Dites,*
 leur répond-t-il, *qu'il est affreux d'avoir mis*
le système de la nature sur le compte de

l'académicien Mirabaud ; mais ne prétendez pas qu'il seroit odieux d'avoir attribué à Ganganelli un ouvrage immortel : je bénis d'avance celui qui m'érigeroit après ma mort un pareil catafalque. Cependant un périodiste judicieux & fort équitable , a cru pouvoir faire la remarque suivante. “ Il seroit bien
 „ étonnant qu'un siècle aussi éclairé que le
 „ nôtre eût vû renaître ces impostures qui
 „ produisirent , dès les premiers tems de l'é-
 „ glise , de faux évangiles , & dans la suite
 „ des tems, cette foule de fausses lettres des
 „ Papes, si révérees autrefois , & maintenant
 „ si méprisées sous le nom de fausses décrétales. J'aime à croire que des faussaires
 „ craindroient de se reproduire , tant il y a
 „ d'opprobre & d'infamie attachés à leur
 „ nom. „

Aff. & ann.
1776. n. 45.

Morceaux choisis des Prophetes , mis en François par Mr. l'abbé Champion de Nilon.
 A Paris, chez Moutard, 1777, 2 vol. in 12, prix 6 liv. reliés.

C'Est servir utilement la religion que de donner au public des productions, qui la présentent sous des traits si brillans, & qui ne peuvent manquer de lui concilier l'estime & le respect. Le paganisme même a été frappé du sublime de nos divines écritures ; & la littérature profane n'a rien qui approche de l'énergique précision de Moïse & de la

forte poésie de David. La surprise & l'admiration se soutiennent dans la lecture des Prophetes. Leurs idées sont grandes & majestueuses; leurs peintures brillantes, magnifiques, terribles, consolantes, selon les divers mouvemens de l'Esprit qui les anime. Par tout on sent l'impression de l'Etre tout-puissant dont ils sont les organes. Cependant combien de personnes, même vertueuses, n'ont jamais lu ces ouvrages admirables & les plus faits pour donner une haute idée de la religion? Il faut convenir que nous n'avions pas encore de traductions qui les eussent mis dans un jour aussi avantageux que celui où elles paroissent aujourd'hui. C'est une obligation que le public doit avoir à Mr. l'abbé Champion : il a très-bien rassemblé les plus beaux morceaux des Prophetes. Sa traduction est exacte, claire, nette, précise, soutenue d'une diction pure & analogue aux sujets. Quelques notes qu'il a ajoutées avec beaucoup de goût & d'intelligence en rendent la lecture la plus aisée & la plus intéressante qu'il soit possible de souhaiter. Bien éloigné de cette froide monotonie qui fatigue & qui rebute, il a saisi l'esprit propre des Prophetes. On sent la grandeur & la sublimité d'Isaïe & d'Ezéchiel, le pathétique & le touchant de Jérémie & de Daniël, le tendre & le naturel d'Amos, la noblesse & la majesté d'Habacuc, enfin le génie particulier de chaque Prophete.



*Lettre écrite de Kamtschatka, qui contient
quelques détails assez curieux sur cette
Presqu'isle encore peu connue en Europe.*

DEpuis que la navigation a été ouverte de Kamtschatka à la Chine & en Amérique, depuis qu'on a prétendu, quoique sans fondement, que les Russes avoient trouvé moïen de naviguer depuis Archangel jusqu'à Kamtschatka (a), cette Presqu'isle, située au 39^{me} degré de latitude, & au 150^{me} de longitude, est devenue célèbre dans la géographie moderne, sans cependant qu'elle soit beaucoup connue dans ses détails, les curiosités qu'elle renferme, & la manière de vivre de ses habitans. Nous croïons faire plaisir au lecteur en transcrivant quelques passages de cette lettre qu'on peut regarder comme un supplément à la géographie de l'Asie.

Nous vivons si loin de vous, qu'il est fort difficile que nous puissions vous donner souvent de nos nouvelles. Toute correspondance avec les habitans de l'Europe nous est fort coûteuse, quand même nous serions entièrement exempts des fraix de poste. Une main de mauvais papier, sur lequel on n'écrit qu'a-
vec

(a) Voyez les Journ. Janv. 1774. p. 53. ---
Mai. 1774 p. 350. --- I. Janv. 1777. p. 16. --- I,
Mars 1777. p. 359.

vec peine, coute ici deux roubles; il y a trois ans qu'elle nous revenoit à 5 roubles. La cire d'Espagne, de la plus mauvaise qualité, nous coute 10 roubles la livre & les bougies de cire au-delà d'un rouble par livre.... La petite vérole que les Européens nous ont apportée, fait ici des ravages épouvantables. Il y a 40 ans que cette maladie nous étoit entièrement inconnue; mais depuis cette époque elle nous a enlevé 5768 habitans, 400 dans les seules années de 1768 & 69. Nos mets sont encore comme ci-devant, du Jukola ou du poisson seché à l'air, & de la Porsa ou farine de poisson sec, apprêtée avec de l'huile de baleine ou de chien de mer. Notre boisson ordinaire est de l'eau pure, encore faut-il que nous soïons à la portée des rivieres; autrement nous avons recours à la neige, qui est plus abondante ici au fort de la canicule, que chez vous au mois de Janvier. Il y a quelques années qu'une éruption violente de nos volcans couvrit la neige à 43 miles de distance, d'un pouce de cendres; nous continuâmes cependant à employer l'eau de neige; mais cet usage causa une toux épidémique des plus violentes. Nous avons une sorte d'eau de vie, dont la vente appartient exclusivement à la couronne; cette liqueur est tirée d'une plante douce que les botanistes nomment *Heracleum sphondylium*; le baril de 68 pintes revient à 23 roubles. Cette liqueur n'est point de garde; dans trois jours elle devient d'une apreté désagréable, & bientôt elle contracte une odeur insupportable. L'eau-de-vie de

France coute ici près d'un rouble la pinte. Un bâtiment envoié d'Ochotsk nous apporte tous les ans de la viande salée, du beurre & des gruaux ; mais il n'y a que les riches qui puissent en profiter, le premier de ces objets revenant à 4 jusqu'à 6 roubles le pud, le second à 10 jusqu'à 16, & le dernier 8 jusqu'à 12. On a fait diverses tentatives pour nous procurer des grains de notre crû, mais elles ont toutes été infructucuses. L'orge ne rend que 3 pour un, le seigle réussit encore moins, & le froment ne produit rien du tout. Quelques sortes de choux, de navets & de raves réussissent assez bien. La meilleure de nos productions est le chanvre, dont nous sommes parvenus à faire des filets; nous continuons cependant d'emploier à la pêche du Bialuga des rêts formes de bandes de cuir. Nous ne connoissons pas, il y a 40 ans les bœufs & les vaches; nous en avons à present 587. Ils se sont bien accoutumés au climat. On débite même qu'ils quittent quelques fois les paturages les plus gras pour se nourrir de poisson, & le guetter dans les endroits convenables; mais c'est un conte qui ne mérite aucune croïance. Les vaches coutent ici jusqu'à 70 roubles, & les bœufs jusqu'à 130 roubles la piece. A Irkutsk endroit peu éloigné de nous, puisque delà à Pétersbourg on compte encore 1030 lieues d'Allemagne, un cheval ne vaut guere au-delà de sept roubles, & le même est païé ici jusqu'à 70. C'est ce qui nous empêche d'avoir une poste réguliere; nous faisons nos longs voïages dans des

voitures¹ auxquelles nous attelons de gros chiens. Notre contrée est chargée d'un tribut consistant en 279 martres zibellines, 465 peaux de renards roux & 90 castors. Outre cela, notre païs produit au Souverain un revenu de 20,000 roubles par an. Notre grande presqu'isle est divisée en quatre districts, dont le moindre surpasse en grandeur vos roïaumes; mais en revanche dans tous les 4 districts il n'y a pas tant de monde que dans la moindre de vos capitales. Autrefois nous étions plus nombreux, quand nous ne connoissions ni la petite vérole, ni l'eau-de-vie; il y a 40 ans que l'on comptoit 3000 hommes, qui païoient la capitation, aujourd'hui nous sommes réduits à 706. Notre gouverneur est un capitaine russe, qui est à la tête de 300 soldats de la même nation. Nous ne connoissons ni universités, ni écoles, ni imprimeries; nous avons cependant des églises & des ecclésiastiques à la tête desquels est un prélat (Protopop) qui jouit d'un revenu de 400 roubles, outre, 21 pud de farine, &c. par an.

Nos maisons sont bâties de bois de peuplier, de bouleau & de saule; nous emploïons le bois de mélese à la construction de nos navires; nous forgeons nous-mêmes nos ancres, depuis qu'on a établi chez nous une forge. On trouve aussi du cuivre parmi nous; la mer en jette sur nos côtes des morceaux fort purs; mais l'or & l'argent nous manquent absolument. Le commerce commence à s'étendre sur nos côtes. Les Russes nos maîtres font de

fréquens voïages en Amérique. L'année dernière le Sr. Popows en revint avec un chargement de castors & de renards estimé environ 50,000 roubles. On vend ces pelleteries à la grande foire de Kiachta, place située tout près des confins de la Chine, & on y gagne considérablement. Dans le courant de cette année, nous comptons envoïer 3 vaisseaux en Amérique, 1 à Ochotsk, & 1 aux isles dites Kyrilskoje près du Japon. Sur le dernier de ces bâtimens doit s'embarquer un seigneur sibérien, dans l'intention de ramasser des morceaux dignes d'entrer dans la collection d'histoire naturelle de Pétersbourg &c.

Depuis le voïage de Charles-Quint en 1540, on n'avoit point vû d'Empereur en France. Ce Prince allant châtier les Gantois qui s'étoient révoltés, passa par la France, & fut reçu à Paris avec tous les honneurs qu'on pût imaginer. Jamais ni Madrid, ni Bruxelles ne virent tant de pompe environner Charles-Quint. Le contraste de l'éclat dont ce Prince fut accompagné dans son passage & dans son séjour, avec la noble simplicité qui pare la Personne & toutes les actions de MONSIEUR LE COMTE DE FALCKENSTEIN, a animé la verve d'un poëte parisien, qui s'est exprimé de la maniere suivante :

*Valeſtum Auſtriades, faſtu ſpectabilis, olim
 Inviſit, noſtri quod ſtupuerè patres.
 Nunc iterùm qui Cæſar adeſt, quàm ſimplice cultu;
 Virtutem virtus ſcilicet hoſpes adit.*

Air : de *Foconde*.

Quand le soleil semble à nos yeux
 Dérober sa présence,
 D'un jour plus doux nous sentons mieux
 L'agréable influence.
 Ce que vous refusez d'honneurs,
 Et d'éclat & de gloire,
 Sera consigné dans nos cœurs
 Bien mieux que dans l'histoire.

Une autre pièce a pour titre : *Mamoun*,
apologue orientale.

*Chéri de toute l'Arabie ;
 Magnanime, humain, vertueux ;
 Et trouvant son bonheur à faire des heureux ;
 Mamoun un jour conçut l'envie
 De voyager ; il eut la fantaisie
 De rester par-tout inconnu :
 Il croioit le pouvoir ; seule erreur de sa vie ;
 On le nomma, si-tôt qu'il eut paru ;
 La douce & noble modestie
 Est le hérault de la vertu.*

Il y a environ deux ans qu'il parut à Paris une estampe intitulée : *le Monarque bienfaisant*. Elle étoit fondée sur un trait historique de l'Empereur, qui fit donner de prompts secours à deux malheureux ouvriers qui en creusant un puits dans un des faux-bourgs de Vienne, furent couverts par un éboulement considérable de terre. On a profité de la circonstance du séjour de ce Prince à Paris pour remettre l'estampe en vente, & on y a ajouté le quatrain suivant :

*O ! qu'un Roi populaire est un mortel auguste !
 Vous qui foulez aux pieds vos peuples consternés,
 Apprenez d'un héros plus sensible & plus juste
 Quel est le prix des jours de deux infortunés.*

. Les directeurs de l'imprimerie électorale de Manheim avertissent le public qu'ils se proposent de publier, dans le courant de l'année prochaine, en grand *in-octavo*, sur de bon papier & en beaux caractères une édition des *Fables de Phèdre*, qui pourra tenir lieu de toutes celles qui ont paru jusqu'ici. C'est le fruit des recherches du Pere Desbillons. Il l'a enrichie d'un très-ample commentaire; de l'exposition critique de presque toutes les éditions précédentes; d'une liste exacte des conjonctures bonnes & mauvaises, auxquelles les critiques ont eu recours pour rétablir le texte; de nouvelles preuves de l'antiquité de ce texte, contre Scriverius & Christius, qui prétendent que c'est l'ouvrage d'un imposteur moderne; & d'une vie de l'auteur, où l'on fait voir qu'il n'est point né en Thrace, comme on le croit, mais sur les confins de la Thessalie & de la Macédoine, comme il nous l'apprend lui même dans ses fables. Cette édition, revue & approuvée par trois censeurs dès l'an 1760, alloit être imprimée à Paris, lorsque le Pere Desbillons, obligé de quitter sa patrie, se réfugia à Manheim avec son manuscrit, qu'il a tenu jusqu'à présent enseveli parmi ses autres papiers. Ils impriment actuellement les fables du P. Desbillons, traduites en françois avec le texte latin, corrigé de nouveau par l'auteur, en trois vol. petit-octavo.

Le papier, les caractères, & généralement tout le dehors répondront à l'intérieur de ces deux ouvrages. Les personnes qui voudront s'adresser directement à l'imprimerie électorale, d'ici à la St. Michel prochaine, jouiront d'un bénéfice de 25 pour cent sur le prix courant.

Etymologie du mot *Ratafiat*.

Les anciens Allemands lorsqu'ils faisoient quelque affaire entre-eux, faisoient passer à la ronde un verre d'eau-de-vie pure, ou mêlée de quelque

ingrédient , selon les facultés de chacun , & après que tout le monde en avoit bu , on se donnoit la main en se disant l'un à l'autre *rata fiat* , (sous-entendu *Res*) que la chose soit ratifiée. A chaque affaire , la liqueur & le *rata fiat* revenoient , comme encore aujourd'hui les servantes de cabaret d'Allemagne vous disent *proficiat* , en vous présentant votre verre où elles boivent les premières. A la fin , la liqueur a pris le nom de *ratafiat* , qui , comme on voit , n'est ni allemand , ni françois.



Le *Masque* est le mot de la dernière énigme.

E N I G M E.

T *Rès-petit habitant d'un humide terroir ,
Où la bienfaisante nature ,
Me fait naître avec mon manoir ,
Et me fournit ma nourriture.
J'en sors plusieurs fois tous les ans ,
Et quoique mes pas soient fort lents ,
J'en laisse la trace , à mesure
Que je promene dans les champs
Mon corps à grotesque figure.
On m'aime assez pourtant , je sers à des repas ,
Fort souvent on m'en trouve digne ,
Sur-tout quand je viens d'une vigne ;
De moi le Gascon fait grand cas.
Je porte au-dessus de ma tête . . .*

*Lecteurs en cet endroit il faut que je m'arrête ,
Car j'aurois le malheur de ne vous plaire pas ;
Mais seroit-ce un grand mal ? que de vous l'oser*
dire .

Si vous me ressemblez , vous ne devez qu'en rire.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Mai.)
 Le 18 du mois dernier, le Kiaja-Bey fut démis de son emploi, & a été remplacé par Suleiman-Effendi, premier secrétaire du grand vizir : le premier sera envoyé avec les présens ordinaires à la Mecque. Le même jour, la Porte nomma Neuman-Effendi, qui faisoit ici les fonctions de maître des cérémonies, son envoyé à la cour de Varsovie. ----- Le Grand-Seigneur est parti avec toute sa cour pour aller passer le reste du printemps dans une de ses maisons de plaisance, située à peu de distance de cette capitale.

Dewlet-Gherai, après avoir épuisé tous les moyens pour se maintenir, a été enfin forcé d'abandonner la Crimée : Shahib Gherai, son compétiteur, aiant pris inopinément poste à Karatsa, tandis que le général russe, prince Prostorowski, s'empara de Balacava & de Caffa, il ne lui est resté d'autre parti que celui de la retraite, d'autant plus que ses partisans commençoient à lui tourner le dos avec la fortune : il s'est rendu, accompagné de sa famille, à Héraclée à l'embouchure du canal de Constantinople, où la Porte lui a fait un

accueil favorable. Mais le peu d'intérêt, que le ministère ottoman a paru prendre au succès de l'entreprise du Chan détrôné, confirme l'idée où l'on est, qu'il tâche d'éviter une rupture : il a fait rassurer les Bojars ou nobles de la Moldavie & de la Valachie, qui, craignant les défordres de la guerre, se disposoient à se retirer dans la Transilvanie & la Hongrie ; ajoutant, qu'en ce cas on pouvoit leur procurer une retraite également sûre dans l'Albanie. Les avis que l'on reçoit des frontières de la Perse, ne sont pas propres à encourager la Porte à se faire des affaires d'un autre côté. Zendi-Kerim-Kan a fait avancer son fils vers Cars & Erivan à la tête de quelques troupes, qui dévastent ces contrées. C'est sur cette fâcheuse nouvelle, qu'il a été envoyé à Janikli Ali-pacha 150 bourses, avec ordre de se mettre incessamment à la tête de ses troupes, pour aller s'opposer aux progrès ultérieurs des ennemis.

Dernier
Journ. P.
268.

Le Capitan-pacha est parti aujourd'hui avec sa flotte composée de onze vaisseaux de guerre & de frégates, ainsi que d'un nombre pareil de galères, aiant ensemble à leur bord douze à treize mille hommes. Ces vaisseaux ne sont encore arrivés que jusqu'à la hauteur de Beschik-Taschi & d'Ortokoi ; c'est dans cette dernière place que l'amiral a son quartier-général. On ne fait pas encore si toute la flotte passera dans la Mer blanche pour aller châtier les Albanois, ou si une petite escadre commandée par un vice-amiral, suffira pour cette expédition.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (*le 18 Mai.*) La cour est depuis le 5 de ce mois à Czarsko-Zelo, où l'Impératrice & L. A. Impériales prennent souvent le divertissement de la promenade. Le comte de Panin & le prince Grégoire Orlow y ont passé quelques jours. Le premier en est revenu ici le 12 & le second s'est rendu à sa terre de Katschina, où il restera aussi long-tems que la cour fera son séjour à Czarsko-Zelo. Le vice-chancelier est aussi parti pour ses terres. Avant le départ de la cour l'Impératrice a ordonné, que, malgré son absence, les spectacles continueroient d'être ouverts en cette ville deux fois la semaine.

On fait courir le bruit que la Porte est sur le point de conclure une alliance offensive & défensive avec quelques unes des grandes Puissances de l'Europe; mais on ne nomme pas ces Puissances. --- Il défile toujours de nos troupes par le grand-duché de Lithuanie sur Kiow, d'où elles vont joindre les divisions déjà formées dans la Tartarie.

Le comte Rebotzini qui a tué en duel le comte de Bylandt, est condamné à être renfermé pendant six mois dans sa chambre, à compter du jour qu'il a été arrêté, & à être conduit ensuite aux frontières avec ordre de ne plus reparoître sur les terres de cet empire.

P O L O G N E . -

V A R S O V I E (*le premier Juin.*) La dignité

gnité sénatoriale de Castellan de Czersk étant devenue vacante par la démission du comte Suffczynski, le conseil-permanent a choisi dans la séance du 30 Mai trois candidats, d'entre lesquels le Roi a nommé le comte Ostrowski, parent du prince-Primat & chambellan de Nur, qui s'est beaucoup distingué à la dernière diète. Sa Majesté & le conseil-permanent ont nommé Mr. Bachminski, officier d'un grade supérieur dans les troupes sur le pied national, pour recevoir sur la frontière & conduire en cette résidence le ministre, que la Porte envoie à notre cour.

Le Prince Stanislas Poniatowski, neveu du Roi, est revenu le 29 Mai de Pétersbourg, ayant pris son chemin par Moscou, Kiovie, & Kaminiec. La princesse Poniatowska, sa mere, a dû vraisemblablement à sa bienfaisance la conservation de ses jours durant un grand orage, que nous effuyâmes la semaine dernière. Une femme infirme & âgée fit une chute dangereuse dans la rue; la princesse accourut pour lui faire donner du secours: de retour dans son appartement, les traces fumantes de la foudre lui apprirent le danger auquel elle venoit d'échapper.

La commission d'éducation, travaillant avec un zèle infatigable à remplir toute l'étendue des fonctions importantes qui lui ont été confiées, vient d'adresser des lettres-circulaires à tous les recteurs & préfets des écoles dans les palatinats & districts, tant de la couronne que du grand-duché: elles

contiennent différens réglemens , relatifs au
vacances extraordinaires qu'ils proscrivent,
& au paiement des gages qu'on retranchera
aux professeurs qui auront manqué à s'ac-
quitter de leur devoir avec exactitude , &
qu'on distribuera à ceux qui se seront signa-
lés par leur ponctualité. Par un des articles,
la commission se réserve le droit de pronon-
cer dans le cas qu'un élève auroit mérité la
peine d'être exclus de l'école. S'étant occu-
pée jusqu'ici des prétentions à la charge des
biens des ci-devant Jésuites, elle va bientôt
entrer en discussion avec ceux des possesseurs
de ces biens, qui ont différé de paier leurs
redevances à sa caisse. On remarque avec
beaucoup de satisfaction, que depuis que la
dernière diète a autorisé la commission à ré-
vendiquer ses droits & à gérer par elle même
ses affaires, les possesseurs de ces biens n'o-
sent plus se dispenser à la faveur de leur
crédit, des engagemens solennels qu'ils ont
pris. Les paiemens aux termes échus se font
plus ponctuellement qu'autrefois; & la com-
mission réussira sans doute à faire rentrer
dans ses coffres les arrérages antérieurs à l'é-
poque de la diète.

Le goût dominant de nos dames est de
monter à cheval. Les plus habiles écuiers
ne sont plus occupés qu'à leur donner des
leçons de manege, de sorte qu'elles paient
bien cher les chevaux qui ne sont pas fou-
gueux; mais tandis que nos dames ramènent
les beaux tems de la chevalerie, nos jeunes
petits-mâtres se coëffent comme elles, &

nos marchandes de mode n'omettent rien pour leur procurer de hauts panaches.

Les Dantziquois ont actuellement des affaires fort sérieuses avec nombre de négocians hollandois & anglois, dont ils prétendent certains droits que ceux-ci refusent, assurant qu'ils ne les ont encore jamais payés. Cette dispute pourra bien ne pas être de longue durée, attendu que le Roi de Prusse se dispose à aller visiter lui-même la terre de Langenfurth qu'il a acquise depuis peu, & où Sa Majesté est résolue de faire construire une ville, qui portera le nom de *nouveau Dantzig*; le plan de cette nouvelle ville est déjà fait & approuvé.

E S P A G N E.

MADRID (*le 26 Mai.*) Le bruit s'est répandu, que le Roi de Maroc a tenté de nouveau une entreprise sur Melille: les troupes, qui s'y étoient présentées depuis quelques semaines, ont augmenté, dit-on, en nombre, & ont déjà établi des batteries pour canonner la place. L'on ajoute que, sur cet avis, on charge avec diligence dans les ports de l'Andalousie des munitions de guerre & de bouche, & qu'on a augmenté de deux régimens la garnison de ce Préside, dont l'on croioit que la défense seroit confiée à Dom Martin Alvarez, maréchal-de-camp & inspecteur des milices du royaume. On apprend aussi, qu'il est parti d'Alger une escadre de quatre frégates, de six chebecs, & de plusieurs

autres bâtimens de moindre grandeur , pour aller combattre les chebecs aux ordres de Dom Antonio Barcelo.

Après bien des incertitudes au fujet du grand armement , parti de Cadix l'année dernière , la premiere nouvelle certaine vient de nous en être donnée par une *relation de la prise de l'isle de Sainte Catherine , par l'armée du Roi d'Espagne , aux ordres du capitaine général , Dom Pedro de Cevallos , tirée de lettres authentiques , en date du 8 Mars 1777.*

La flotte , composée de cent feize voiles , & partie de Cadix le 13 Novembre 1776 , apres avoir fait une route tres-heureuse , se trouvoit le 8 Février 1777 , par 26 degrés , 36 minutes de latitude , & 337 degrés 24 minutes de longitude , lorsque nos vaillèaux prirent un bâtiment marchand portugais , nommé *Lucia a Fortunada* , allant du Rio-Janeiro à Lisbonne. Il se trouva sur ce bâtiment des lettres qui portoient qu'une escadre portugaise de quatre vaisseaux & de cinq frégates cherchoit à se placer dans la Baye de Garupas pour nous observer & nous attaquer , si nous entrions dans le port de sainte Catherine ; en conséquence nous primes la résolution d'aller droit à cette escadre pour l'attaquer nous-mêmes ..

“ A peine avions nous reconnu l'Isle de Ste. Catherine le 10 Février , que nous mimes le cap à la Baye de Garupas , à la decouverte de laquelle nous avions envoyé la fregate la Ste. Marguerite ; ce bâtiment nous apprit qu'il en avoit vû partir l'escadre ennemie , composée de douze voiles , qui resterent en vûe pendant deux jours. Notre général Dom Pedro de Cevallos & le marquis de Casa Tilly , commandans de l'escadre , ayant delibéré sur le parti qu'ils avoient à prendre , ne jugerent point à propos de s'engager dans la poursuite des vaisseaux portugais , & pre-

ferent

férent d'entrer dans le port de l'isle Ste Catherine, ce qui s'effectua le 20 avec toute la flotte, à l'exception de quelques bâtimens de transport, sur lesquels étoient embarqués quatorze cents hommes, que nous croyons avoir fait route vers Montevideo, lieu du rendez-vous général „

“ Les forces des Portugais se trouverent plus considérables que la garnison ordinaire de l'isle Ste Catherine. Independamment de quatre bataillons de troupes réglées & de deux cents artiliers, ils avoient enrégimenté un gros corps de milices, & le total de leurs forces pouvoit être de quatre mille hommes, sans compter les compagnies qu'ils appellent auxiliaires, & les habitans de l'isle commandés pour les travaux & la défense des châteaux, tous (& sur-tout ceux de Sainte Croix & de Punta-Grofa) très forts par leur position ainsi que par leurs ouvrages, & abondamment pourvus de troupes, d'artillerie, de provisions & de munitions de guerre „

“ Dès que la plage eût été reconnue, le débarquement de l'armée se fit le 22 pendant la nuit sur le lieu appelé Saint-François de Paul. Nous allâmes le 23 occuper le camp de Casas Viejas, presque à la portée du canon de Punta-Grofa, tandis que le vaisseau le Septentrion, suivi de deux bombardes, s'approchoit du château. Dans la nuit un corps de troupes fut détaché sur la gauche, comme pour couper la retraite à la garnison. Nos dispositions étoient faites pour nous emparer avant le jour des hauteurs voisines; mais le gouverneur ayant eu connoissance de la marche du détachement, & les Portugais étant très-inquiets sur les suites de ce mouvement & des autres dispositions de notre armée, le château fut abandonné avant que notre feu eût commencé. Ils se retirèrent aussi d'un autre ouvrage avancé très-fort qu'ils avoient sur le chemin; & dans leur retraite précipitée ils n'enclouèrent que trois canons, & même si imparfaitement, qu'on les eût bientôt mis en état de servir. Le château étoit assez bien fortifié & assez garni de troupes pour qu'il eût pu faire une bonne défense, d'autant plus que l'élevation &

l'apreté des hauteurs qui le dominoient ne nous auroient pas permis d'y monter de l'artillerie sans beaucoup de tems & peines „

“ Après ce premier succès, la garnison portugaise du château de Ste. Croix ayant vû l'armée espagnole defiler en colonne par la plage opposée, le désordre devint si considérable dans les troupes qui la composoient, que sans achever d'enclouer les canons de ce château, ou de celui qui est appellé Rarões, elles les abandonnerent tous, & successivement les diverses tranchées & batteries qu'elles avoient jugé nécessaires de construire en differens endroits, de sorte que le 25 l'île entière fut évacuée & demeura en notre possession, ainsi que toutes les peuplades du continent qui dépendent de sa juridiction „

“ Les troupes portugaises avoient passé en terre ferme, & se trouvoient de l'autre côté de la riviere Catabon, éloignée de sept à huit lieues de l'île. Le brigadier Dom Joseph Custodio de Sa y Faria, envoyé par son général Dom Antonio Carlos-Hurtado de Mendoza, se présenta avec l'ordre de proposer à Dom Pedro de Cevallos de leur faire donner des bâtimens de notre flotte, pour se retirer librement à Rio Janeiro; mais la réponse de Cevallos fut, *que ces troupes eussent à rendre les armes comme prisonnières de guerre.* Cet officier retourna vers son général avec cette réponse. Celui ci ayant assemblé un Conseil de guerre, envoya encore Faria avec diverses propositions par écrit, dont quelques unes furent admises, d'autres modifiées ou rejetées. Enfin les troupes portugaises se rendirent prisonnières de guerre, & il fut convenu par capitulation qu'on fourniroit des bâtimens aux officiers pour les transporter à Rio-Janeira, sur leur parole & promesse signée d'eux de ne point servir directement contre les armes du Roi tant qu'ils ne seroient point échangés, & de se rendre au lieu qui leur seroit assigné lorsqu'ils en seroient requis par le général espagnol. Quelques soldats avoient déserté, mais ils ont été envoyés à Buenos-Ayres, ainsi que tous ceux qui composoient la garnison, de sorte qu'il n'est resté dans l'île

ni officiers ni foldars, ni rien de ce qui appartenoit à la couronne de Portugal „.

Le duc & la duchesse de l'Infantade, née princesse de Salm, accompagnés de deux fils, de leur fille & du marquis de Santa-Cruz leur gendre, sont partis d'ici avec une suite de 50 personnes, pour aller prendre les eaux de Spa. Ils passeront par la France & la Flandre, & l'on assure qu'ils feront aussi un tour en Hollande pour y voir ce qu'il y a de plus remarquable.

Le feu cardinal de la Cerda n'a rien laissé de ses grands biens à sa famille; ils passent tous aux pauvres, ou ils seront employés en œuvres pies. On croit que Mgr. Senmanat, frere du marquis di Castell de los Rios Catalan & grand-d'Espagne, qui est actuellement à Rome en qualité d'auditeur de rote pour le royaume d'Aragon, succédera à ce digne cardinal dans tous ses emplois.

DE GIBRALTAR (le 1 Mai.) Un vaisseau, nommé le St. Michel, capitaine Michel Solari, entra hier dans cette baie, venant de Cadix, où il avoit été déchargé à la douane, pour porter ici vingt-mille piaftres. Presqu'à la portée de l'artillerie de notre place, il fut abordé par un garde-côte espagnol, sous prétexte d'y faire des perquisitions pour des marchandises de contrebande. Maltraitant beaucoup de paroles le maître du bâtiment, le garde-côte finit par lui ordonner d'amener le pavillon anglois. Un jeune garçon, né à Gibraltar de parens génois, répondit courageusement à l'Espagnol: *Quoi!*

Amener la pavillon anglois ! Et pour quelle raison ? Non ! il n'en sera rien. Vive la vieille Angleterre pour jamais ! Sur cette réponse, un de l'équipage du garde-côte cria d'abord : *Mato este perro (tuez ce chien ;)* & d'après cet ordre quatre hommes déchargèrent leurs fusils & tuèrent le garçon dans l'instant. Alors ils aborderent le vaisseau ; & non contents de la vengeance qu'ils avoient exercée contre le Genoïs, ils éventrèrent son corps avec un coutelas. S'étant emparés du bâtiment, ils prirent la route d'Algeiras, port espagnol dans la baie de Gibraltar vis-à-vis de cette forteresse ; mais n'ayant pu faire la diligence nécessaire à cause du vent, nos frégates dans la baie apprirent ce qui venoit d'arriver ; & avec toute la promptitude possible elles armerent leurs chaloupes, & les envoïerent, sous les ordres du contre-maître de l'Alarme, pour reprendre le vaisseau : les Espagnols, s'en étant apperçus, le porterent sur terre pour le faire échouer. Cependant nos marins le joignirent ; & quoique sur la propre côte des assaillans, qui dans ce moment fourmilloit de monde, ils l'aborderent, se faïrent de tous les sacs d'argent, & les porterent en sûreté à notre garnison.

L'on ne sauroit trop admirer la belle conduite & la bravoure indomptable, que les matelots britanniques ont montrée en cette occasion, au mépris du grand feu de mousqueterie, tant du vaisseau garde-côte que du rivage, ainsi que de celui de la grosse

artillerie de la Pointe-Negro. Le bâtiment se trouvant échoué, on fut obligé de l'abandonner aux Espagnols avec tous les effets trop pesans qui y étoient à bord, & qu'on évalue à 7 mille Dollars, appartenant à plusieurs négocians en cette forteresse : ils l'ont depuis remis à flot & conduit à Algeiras, où il restera jusqu'à ce que l'affaire soit ajustée.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 22 Mai.*) Le 13 de ce mois, l'acclamation de nos Souverains s'est faite publiquement sur la grande place du commerce qui formoit ce jour-là le théâtre le plus brillant. En effet, l'appareil de cette fête ne pouvoit être plus magnifique & plus riche, ni la place contenir la foule immense du peuple & des personnes de tout rang qui y accoururent. Les applaudissemens y furent si réitérés, si universels & si vifs que le cœur en étoit ému de joie & de tendresse. Le soir il y eut une illumination générale dans toute la ville, dont Leurs Majestés accompagnées de la famille-royale, parcoururent les rues avec la plus grande satisfaction. Mais ce jour seul fut donné à la fête, à cause du grand deuil que la cour reprit le lendemain.

La veille de ce jour solennel, il fut publié plusieurs édits gracieux qui n'ont pas peu contribué à augmenter la joie de la haute noblesse & de la nation en général, qui depuis tant d'années avoient été totalement privées d'un spectacle aussi nouveau qu'agréable.

VI. Dans ces jours d'âlégresse , l'auguste Souveraine n'écoutant que sa piété & sa religion , a fait rétablir l'office de St. Grégoire VII, ainsi que celui de St. Ignace de Loyola que l'ex-ministre avoit fait supprimer & condamner par la *Meza-censoria*; voulant en outre Sa Majesté que l'on célèbre comme fête double de seconde classe la fête de St. François de Borgia avec l'octave , & que ce Saint soit comme auparavant regardé & révééré comme protecteur de ce royaume.

Leurs Maj. viennent de réunir dans leur propre palais tous les tribunaux de justice où elles président journellement. Tout le monde y a un libre accès & peut y présenter des requêtes qui sont aussitôt presque toutes expédiées. Dom Gonzales Christo-vai en a présenté une dans laquelle il prouve que le comté de Redinha , que le feu Roi avoit créé en faveur du fils cadét du marquis de Pombal , est une terre qui appartient à sa maison , & que conséquemment on doit la lui restituer & en annuler le titre. L'évêque de Coïmbre dont la santé est chancelante , en a remis une autre au Roi touchant son affaire avec la *Meza-censoria*. Ce Prélat soutient que ce tribunal n'avoit aucun droit de juger un évêque qui d'ailleurs se trouvoit innocent ; il demande une réparation d'honneur & ne veut point retourner à son évêché avant qu'on ne lui ait rendu justice.

Dom Pedro a fait une action bien propre à faire connoître sa piété & sa religion. Ce

Monarque aiant rencontré plusieurs prêtres qui accompagnoient le St. Viatique que l'on portoit à un pauvre malade , fit arrêter sa voiture dont il descendit , & suivit à pied la procession jusqu'à la maison du malade , à qui il donna cent écus , en recommandant qu'on ne le laifsât manquer de rien. Ce Prince va par les rues de Lisbonne sans aucune garde ; & comme on en étoit surpris , Sa Majesté répondit à ceux qui lui en parlerent & qui lui en témoignèrent leur étonnement : *tous ces gens sont mes sujets & me tiendront lieu de garde.* Le peuple aiant sù la sage réponse qu'elle avoit faite à cette espece de plainte & le revoiant passer sans cortège , s'attroupa & cria : *vive le Roi , mais qu'on ne laisse plus vivre Carvalho !* Dom Pedro mit le doigt sur sa bouche , & regarda son peuple avec bonté , comme s'il eût voulu lui dire : *taisez-vous ; on s'occupe des moïens de vous donner satisfaction.*

On se rappellera que tous les seigneurs arrêtés & mis aux fers en 1758 , sous le prétexte qu'ils étoient entrés dans une conspiration , ont , au moment de leur délivrance , supplié la Reine qu'il leur fût permis de prouver leur innocence ; cette auguste Princesse aiant égard à leur priere , vient de nommer à cet effet une commission , dans laquelle Mrs. Romae Jose , Manuël Jose da Fama & Jose Alberto Titao feront la fonction de juges , Dom Joseph de Souza è Vasconcellos , fils du comte de Castel-Melhor , celle de procureur , & Dom Encerrabades

celle d'avocat. Tout le monde paroît persuadé à Lisbonne qu'il ne leur sera pas difficile de prouver leur innocence. Le comte de St. Lorens qui étoit du nombre de ces seigneurs, a déjà obtenu la permission de demeurer à Lisbonne, où il occupe actuellement son ancien palais. On a expédié à Angola une frégate chargée de ramener Dom Joseph de Siabra de Sylva, & l'on est fondé à croire qu'il rentrera dans le ministère. La Reine vient d'accorder une pension au malheureux fils du duc d'Aveiro, dont les biens avoient été confisqués lors du supplice de son pere. Des lettres de Conimbre mandent qu'on y a formé un cordon de cavalerie, qui s'étend depuis Vacarica à trois lieues d'ici jusqu'à Almeйда.

La révolution dans notre gouvernement est étonnante : chaque jour les amis du marquis de Pombal essuient quelque nouvelle disgrâce ; & ceux qui ont été emprisonnés ou éloignés de la cour pendant son ministère, sont successivement remis en liberté & rentrent dans leurs charges ; leurs biens, & leurs honneurs. Le président de la *Mença-censoria* a reçu ordre de se rendre à son évêché. L'archevêque titulaire de Lacédémone a été nommé pour le remplacer par *interim* à la tête de ce tribunal de censure, établi par l'ancien ministre, & qui sera, dit-on, aboli. On a supprimé, par ordre suprême, toutes les loteries qui étoient établies ici au profit de l'abbessé Dona Marie-Anne, sœur de l'ex-ministre Carvalho. C'est au marquis de la Mina & au comte di Apon-te, lieutenant-général, qu'il a été expédié

un ordre de la cour de faire enlever du piédestal de la statue du feu Roi le médaillon de l'ex-ministre. On y travaille de nuit avec la plus grande célérité. On couvre de chaux pendant le jour ce médaillon, afin que le peuple ne le voiant plus, cesse de crier dans la place publique, en demandant la mort de cet ex-ministre. Enfin l'on ne seroit pas étonné de le voir, âgé de plus de 80 ans, finir ses jours sur un échaffaud. En changeant le nom des choses, il auroit pu faire la guerre à toutes les vertus qu'il mettoit dans la classe du fanatisme ou de la superstition, & effacer jusqu'aux premières idées du christianisme. --- On fait monter aujourd'hui à 8640 le nombre des personnes emprisonnées, & de tout ce monde on n'a retrouvé que 800 têtes; il faut avouer qu'un ministre en état de nuire, une inquisition telle que ce philosophe a imaginée, une *Meza-censoria*, un tribunal d'*Inconfidenza* feroient des inventions admirables, si on pouvoit les faire recevoir en Barbarie, pour se défaire des corsaires de Maroc, Tunis, Fez & Tafilet.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 4 Juin) Après avoir pourvu au rétablissement de la paix intérieure de l'état, à la réforme du gouvernement, après avoir enfin conquis son propre royaume, créé un nouveau système de finances, un nouveau commerce, une nouvelle marine, une nouvelle puissance militaire, Gustave n'a-
voit

voit plus qu'une chose à faire : c'étoit d'occuper utilement les troupes , pour prévenir les défords qu'enfante le désœuvrement de la soldatesque ; & c'est à la réparation des forteresses que Sa Maj. occupe aujourd'hui les soldats qui ont été exercés pendant l'hiver dernier. Tandis que ceux-ci travaillent, on exerce en particulier ceux qui gardent les frontieres , & on va faire paroître dans les revûes publiques ceux qui sont déjà suffisamment exercés au maniment des armes. Il y a à Gothenbourg même & dans la forteresse qui en fait partie, 287 hommes du régiment de la Gothie occidentale, qu'on occupe depuis le 1 de ce mois à la réparation des fortifications ; c'est ainsi que chaque régiment fournira le monde nécessaire pour relever les autres forteresses , principalement sur les frontieres.

Un esprit inquiet, profitant de la disette que la mauvaise récolte de l'année dernière a causée en Finlande, avoit porté les habitans de ce duché à adresser des plaintes mal-fondées au thrône, & même à s'opposer par force à la perception des impôts : mais, la cour d'Abo aiant commencé de le poursuivre à ce sujet, il s'est enfui en Russie.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 3 Juin.) Le jour de la Fête - Dieu , Sa Maj. l'Impératrice - Reine & Leurs Alt. R. Mesdames les Archiduchesses assisterent au service divin à la chapelle du

I. Part.

A a

château de Schœnbrunn. Le même jour, le tems étant favorable, on fit ici la procession, avec les solennités ordinaires. S. Ex. le comte de Schwartzenberg, premier grand-maître de la cour, & S. E. le comte de Sejlern, chef de la régence de la basse-Autriche, nommés par nos augustes Souverains pour représenter la cour en cette occasion, arriverent à huit heures à la cathédrale de saint Etienne, où S. Em. le cardinal de Migazzi, prince-archevêque de cette ville, officia pontificalement à la grand'messe; après laquelle la procession se fit par les rues accoutumées. Les corps & communautés des arts & métiers, les pensionnaires des hôpitaux, les religieux ainsi que les chanoines réguliers & le clergé des paroisses de la ville, le corps du magistrat & de la justice de cette capitale, & ceux des officiers des régimens de la bourgeoisie, le recteur magnifique de l'Université, les doyens des quatre facultés & le grand chapitre de la métropole, marchèrent en rang devant le Saint-Sacrement, qui étoit porté par Mr. le cardinal, & suivi par les deux ministres susdits & par Mrs. les conseillers intimes, les chambellans & les gentilshommes de la cour.

L'on apprend de Moravie qu'il s'y est élevé des troubles dans le cercle de Hradisch. Vingt mille habitans de ce cercle se sont déclarés luthériens, & ont dit qu'ils n'étoient point hussites. Ils ont ajouté qu'ils ne refusoient pas d'aller à l'église; mais qu'ils ne vouloient point assister à la messe. L'on pense que ces gens prétendent par-là s'exempter

de l'obligation de paier la dîme au clergé. Malgré l'impression désagréable que cause ici cette nouvelle, vû que l'on est instruit qu'il y a encore un très-grand nombre de protestans tant dans cette province, que dans la Styrie & l'Autriche, la cour a donné ordre de traiter ces gens avec douceur, & s'est contentée de leur envoier des ecclésiastiques recommandables par leur capacité & leur modération. Ces missionnaires ont découvert que la seule ignorance avoit donné lieu à cette démarche, & ont fait connoître à la cour que le défaut d'instruction étoit parvenu à un point qui demandoit son attention, en assûrant que ces hommes bien instruits reviendront sans délai de leur absurde résolution.

On a reçu de Hongrie la fâcheuse nouvelle, que six bâtimens de transport, remplis de recrues & d'armes, ont péri par un gros orage sur le Danube, à peu de distance de Bude : on regrette les jeunes-gens, tous d'élite, qui ont perdu la vie en cette occasion.

Il y a à Vienne un jeune homme d'une maison aisée de Ratisbonne, né sans bras, qui peint déjà très-bien le portrait ; il fréquente l'académie de peinture & fait avec beaucoup de dextérité avec les orteils ce que les autres font avec leurs doigts ; il loge chez le dessinateur Brand, & ne travaille que devant quelques-uns de ses amis.

Pendant la dernière foire de Leipfick on a mis en vente un effet bien curieux : c'est

L'anneau dont le docteur Luther fit présent à Anne-Catherine de Boré, lorsqu'il se fiança avec elle. Cette bague depuis plus de deux siècles, a passé de main en main, par voie de succession, comme un joyau précieux. Il y a environ cent ans qu'un des principaux Princes d'Empire en offrit 500 ducats à un marchand saxon qui possédoit alors ce trésor, & il ne put l'obtenir : long-tems après un particulier en voulut donner 200 ducats, & on lui dit qu'un grand Prince en avoit offert 500. Un nouveau possesseur vient aujourd'hui de la promener par les rues de Leipfick pour tâcher d'en avoir 40 pistoles que personne n'a voulu lui donner : tant il est vrai qu'une chose n'a pas toujours le même prix.

MANHEIM (*le premier Juin.*) Mr. Jung, conseiller de la chambre électorale palatine, a trouvé plusieurs antiquités romaines dans la montagne d'Aichel, qui est éloignée d'une petite lieue du bailliage d'Hilspach, & d'où l'œil découvre avec plaisir la Suabe & la Franconie à l'orient, & au midi les bords du Rhin & une grande partie de l'Alsace. Pour parvenir à une découverte aussi précieuse, il fit enlever d'abord quelques décombres de brique & de pierre, sous lesquelles il trouva des autels & des médailles : son travail poussé plus avant dans un enclos lui fit rencontrer le plafond d'une chambre, fait de plâtre & de chaux, ainsi que de brique pillée & de gravier. Au-dessus de ce plafond étoient d'autres médailles romaines, le couteau d'un sacrificateur, la garniture de quelques arbalètes,

des débris de cuirasses , des tests de la plus fine terre &c. Des restes de murailles offroient encore sur la chaux blanche des couleurs vertes , jaunes & rouges aussi vives que si l'on venoit de les y appliquer. On y a trouvé aussi une inscription que l'on publiera bientôt.

BERLIN (le 10 Juin) L'académie royale de Prusse a tenu jeudi 5 Juin son assemblée publique , destinée à célébrer l'anniversaire de l'avènement du Roi au trône : elle a été honorée de la présence de Mgr. le Prince Frédéric de Brunswick ; & plusieurs personnes de distinction y ont assisté. Mr. le conseiller - privé Formey , secretaire - perpétuel , a fait l'ouverture de la séance par le discours suivant :

MESSIEURS , *Le projet d'une paix perpétuelle ressemble à la doctrine de l'immortalité de l'ame, considérée sous le point de vûe philosophique (a). C'est une douce illusion dont on aime à se ber-*

A a 3 cer ;

(a) C'est l'auteur du *Philosophe chrétien* qui parle de la sorte. *Sous le point de vûe philosophique*, l'immortalité de l'ame est une douce illusion ; elle ne diffère en rien de la paix perpétuelle du romanescque abbé de St. Pierre ; Mr. de Formey se glorifie de dire toujours des choses *neuves & singulieres*. (v. le Journ. du 1 Mars 1775. p. 357) On peut dire qu'il a parfaitement réussi cette fois ci ; car si aujourd'hui ces sortes de propositions ne sont pas *singulieres* dans la bouche d'un petit-maitre , elles le sont au moins dans la bouche d'un grave académicien , d'un secretaire perpétuel , d'un homme qui a écrit six gros volumes sur l'excellence & le bonheur du christianisme.

cer ; & l'on dit avec Cicéron : Si je me trompe, c'est volontiers ; & je n'aime pas à être détrompé.

La perspective de cette paix vient d'être présentée sous un nouvel aspect, qui paroît moins répugner à la possibilité morale que le plan de l'abbé de Saint-Pierre. Qu'un certain nombre de grandes Puissances affermissent leur domination au point de posséder des empires, ou des royaumes d'une étendue & d'une consistance, qui en fassent des masses inébranlables, il ne sera plus possible aux états du second ordre d'entreprendre aucune guerre : l'accord des maîtres du monde imposera silence à quiconque voudroit altérer les arrangemens une fois décidés ; & l'Europe, sur-tout si le Croissant est relégué en Asie, bien loin d'avoir désormais des secousses violentes, ressentiroit à peine les plus légères émo-

tions. Pourquoi Auguste fit-il fermer le temple de Janus ? Parce qu'il exerçoit une autorité suprême sur tout l'empire romain, en sorte que les grands royaumes, entre lesquels il s'agit aujourd'hui d'entretenir la balance, ne faisoient qu'un tout assujetti aux mêmes loix. On ne verra plus, selon les apparences, de Monarchie universelle ; & l'on ne doit pas souhaiter d'en voir. Si pendant un tems ces monarchies se soutiennent par leur propre poids, elles ne tardent pas à être affaiblies par le même poids. L'expérience l'a démontré ; & l'illustre Montesquieu a donné l'analyse de cette démonstration dans un de ses excellens ouvrages. Il paroît donc que l'union solide & durable des grandes Puissances produiroit un effet beaucoup plus avantageux, ou même conduiroit au but désiré.

Mais le nœud de la difficulté ne demeurera-t-il pas toujours dans cette union ? Elle sera, j'en conviens, dans le cas des choses humaines, dont aucune n'est indestructible & impénétrable. Cependant il me semble, que les achèminemens à la pacification constante de l'Europe n'ont jamais été plus marqués, ni les aspects plus favorables. Le progrès des connoissances en tout genre a placé sur le trône des Souverains, qui savent régner, & qui laissent aux siècles futurs des leçons & des exemples, que les siècles passés n'avoient point offerts.

Quelle époque a jamais réuni autant de Têtes toutes à la-fois couronnées & pensantes, autant de Souverains, dont les uns possèdent à fond la théorie de toutes les parties de l'administration, & les autres l'étudient avec autant d'application que de succès? En fixant nos premiers regards sur notre grand Monarque, parce que c'est à lui que nous devons notre gloire & notre bonheur, & que d'ailleurs il jouit de la prérogative d'être le Nestor de nos jours, quels caractères, quels talens, quelles vertus ne forment pas le cercle de lumière le plus radieux autour des augustes noms de JOSEPH & de CATHERINE, de LOUIS & de GUSTAVE! Or voici la conséquence que je tire de ces prémisses, Tant de Princes également éclairés & puissants, qui connoissent enfin les vraies sources de la félicité publique, qui ont en mains les moyens les plus efficaces de la procurer, qui sont remplis les uns pour les autres de la plus haute estime & de la plus sincère affection, ne s'immortaliseroient-ils pas par ce monument unique dans son genre, par l'établissement de cette paix, accompagnée de toutes les sanctions qui pourroient la rendre imperturbable? Semblables à la Divinité qu'ils représentent, ils n'ont qu'à vouloir & la chose aura son être.

Quel ravissement, MESSIEURS, si dans quelque'une des solemnités, qui suivront celle-ci nous pouvions vous montrer ce magnifique fleuron ajouté au diadème de FREDERIC.

I T A L I E.

ROME (le 2 Juin.) Voici la traduction du discours que le Pape adressa, dans le consistoire du 12 Mai, au sacré college, en lui notifiant la mort du Roi de Portugal.

VÉNÉRABLES FRÈRES.

Enfans d'un pere prévaricateur, nous sommes tous également assujettis à la loi de la mort; l'ouvrier suprême, qui pâtrit tous

les hommes de la même argile, fait quels vases il doit rompre & quelle est l'heure qui décidera de leur sort. C'est donc par un effet de la volonté du Tout-Puissant, & de la foiblesse de notre nature, que nous sommes obligés, vénérables Freres, à vous présenter aujourd'hui un spectacle affligeant : nous avons perdu notre très-cher fils JOSEPH Roi très-fidèle de Portugal. Accablé d'une longue & fâcheuse maladie, il a regardé la mort avec les yeux de la foi. Voïant arriver le moment redoutable où le Juge souverain juge les justices même, il affermit son cœur au milieu des pleurs de ceux qui l'entouroient, & s'appliqua sérieusement à réformer tout ce qui pouvoit avoir souffert quelque abus durant le tems de son regne. Après avoir consulté la Reine, sa pieuse épouse, il voulut qu'on délivrât sans délai un grand nombre de personnes, qu'une longue captivité avoit séparés de la société & effacés même de la mémoire des hommes. Parmi ces victimes de la violence se trouva le respectable évêque de Coïmbre, arraché depuis un grand nombre d'années du sein de l'église son épouse, & gémissant sous le faix de l'oppression. En délivrant ce digne prélat, le Roi fit une espece de réparation à tout l'ordre des pasteurs injurié dans la personne d'un si grand évêque, & nous a mis tous dans le cas de pouvoir dire avec S. Bernard : la joie a pris la place de l'affliction. L'oïnt du Seigneur, sur lequel on avoit porté des mains audacieuses, est délivré & remis en honneur. Mais ce n'est pas à quoi s'est

venu la justice du Roi. Ce Monarque a rendu son premier éclat à l'église de Portugal, troublée & presque renversée, il a rendu son lustre à l'ordre des lévites, & a montré en tout cela quelle étoit la droiture de son cœur & son zèle pour la religion. Non, ce n'est assurément pas à la mauvaise volonté de ce Prince, mais plutôt à une excessive défiance de ses propres lumières, que nous devons attribuer les échecs que l'ancienne discipline de l'église a soufferts sous son regne.

Lorsque ses sens commencerent à s'affoiblir, il fit appeller l'archevêque de Petra, nonce de ce St. Siège en Portugal, & recevant de lui la bénédiction pontificale, il fit connoître par des signes très-expressifs (car il avoit perdu l'usage de la parole) que les violences exercées contre le nonce apostolique, il y a dix-sept ans, n'avoient été aucunement l'effet de ses ordres.

Cependant, tandis qu'occupé de son ame, il se recommandoit aux prieres des fideles, il n'oublioit pas les intérêts & le bonheur de ses sujets. Il donna par écrit à la Princesse sa fille, héritiere du roïaume, des avis excellens, qui sont devenus publics par l'impression & ajoutent de nouveaux raïons à la véritable gloire du défunt Monarque. Gouvernez votre peuple, dit-il entr'autres choses, avec un esprit de douceur & de paix; veillez à leur bonheur temporel & immortel. Faites respecter la loi du vrai Dieu, soyez la protectrice de la religion, nourrissez & resserrez

les liens qui unissent l'empire avec le sacer-
doce.

Enfin, le 24 du mois de Février, le Roi Joseph quitta le siecle, en nous laissant des preuves indubitables de ses bonnes intentions & de ses vertus. Mais qui donna jamais en mourant une leçon plus frappante à tous ceux qui gouvernent les hommes ? qui leur fit mieux comprendre, qu'un Roi chrétien ne devoit pas s'attendre à mourir sans inquiétude & sans remords après avoir fait ou laissé souffrir dans l'oppression l'Eglise de Jesus-Christ.

Ah ! si le défunt Monarque avoit eu le tems de mettre lui-même en exécution tant de bonnes vûes qu'il eut dans ses derniers momens pour la tranquillité de ses peuples & le rétablissement de l'ordre ecclésiastique, il eût eu la consolation de voir renaître la joie publique dans ses états & de connoître l'affection de ses peuples pour sa personne. Mais au défaut de cette satisfaction, il eut au moins celle de savoir que la Reine, sa très-chère fille, exécuteroit fidelement ses volontés. Cette Princesse nous a écrit une lettre très-obligeante pour nous notifier la mort de son pere & son avènement à la couronne. L'idée où nous sommes que cette nouvelle Reine, qui nourrit dans son cœur la religion la plus pure, est destinée à donner au monde l'exemple de toutes les vertus, a arrêté nos larmes. Conformément aux desirs de son pere, elle vient déjà de remettre un autre évêque, également captif, en possession de son église. Elle a aussi ouvert les prisons à un grand nombre

de magnats , de saints ministres du Seigneur , de personnes de toute condition , qui avoient consumé dans les chaînes & la misere la plus belle partie de leur vie. Quel spectacle pour la ville de Lisbonne , lorsque cette énorme multitude de citoïens enterrés & oubliés depuis tant d'années , reparut tout - à - coup dans le séjour de la lumiere ! on crut voir des hommes nouveaux , des hommes resuscités. Les affaires de Portugal aiant donc entierement changé de face , & le pouvoir arbitraire étant réprimé , quelle tranquillité ce roïaume ne doit-il pas se promettre ? quelle sera la gloire de celle qui gouverne ? quel sera son bonheur & sa félicité ? puisque le Seigneur ne manque jamais de protéger & de rendre heureux ceux qui souhaitent & qui maintiennent la charité & la concorde.

La Reine regnante , après avoir suivi ses sentimens d'humanité & de charité , n'a pas négligé de suivre son penchant pour la justice , & de punir les coupables quelle a fait mettre en prison , en livrant ceux qu'elle fait n'être pas sujets au bras séculier , au pouvoir de l'archevêque de Petra ; & comme il est impossible sans le fondement solide de la religion d'exercer constamment la justice , de maintenir la sagesse & la sainteté des loix , c'est par un ordre roïal que des extrémités du Portugal le célèbre édit de Théodose - Auguste , adressé aux habitans de Constantinople , vient frapper nos oreilles. Nous voulons que tous les peuples qui sont gouvernés par notre clémence , persévèrent dans la religion que

St. Pierre a enseignée aux Romains. *Leg. I. tit. 1. lib. 1. Cod. Justinien.*

A juger par ce qui s'est fait jusqu'à présent, nous ne doutons pas qu'on n'extermine de ces états le nombre immense des productions infâmes, aussi ennemies de la majesté des Souverains que de la religion de J. C., qui communiquent le poison de leurs erreurs presque à tous les esprits. Pour nous, nous ne manquerons pas d'exhorter la très-pieuse Reine à le faire, & nous avons une pleine confiance qu'elle donnera à nos conseils cette attention que semblent exiger d'elle, non-seulement l'excellence de son caractère, la force de son ame & la grandeur de sa vertu, mais aussi le bien général du royaume & le salut de ses peuples. De notre côté, nous contribuerons toujours avec plaisir, affection, bienveillance & tout le pouvoir qui est en nous à ce qui pourra augmenter sa gloire & sa félicité.

Par le récit que nous venons de faire des commencemens estimables & des succès heureux de notre très-chère fille Marie-Françoise, nous ne croions rien avoir ôté à l'éloge du feu Roi, puisque c'est à lui que nous en rapportons une grande partie. L'ayant élevée dans tout ce qu'il y a de plus noble, il voulut encore par ses derniers préceptes l'animer à pratiquer constamment les vertus dont elle a déjà donné de si grands exemples. C'est pourquoi sa mémoire nous étant chère, nous croions devoir modérer notre douleur, & ne devoir pas tant pleurer un événement com-
mun

mun à tous les êtres vivans , que tâcher d'obtenir par nos prieres réunies , que le tems de l'expiation soit diminué , & que la rigueur de ses peines soit mitigée : celui qui vit encore (dit Leidrad de Léon , ep. 2. ad Soror.) doit tâcher d'affister les défunts , parce que celui qui est mort , n'a pas besoin de larmes inutiles , mais de prieres efficaces. C'est en conséquence qu'en notre particulier nous avons aussi rempli les devoirs de la charité paternelle , qui est le seul service que nous pouvons lui rendre à cette heure ; & d'ici en trois jours , comme il a été dit , nous les remplirons solennellement avec vous dans notre chapelle pontificale , afin que le Seigneur miséricordieux , touché de nos prieres & des vôtres , daigne recevoir au nombre des ames bienheureuses un bon Roi , délivré des liens de la mortalité & dépouillé de tout ce qui l'attachoit à la terre.

Une congrégation composée des cardinaux Pallavicini , Spinola , Panfili & Visconti examine actuellement les statuts du dernier chapitre - général de l'ordre de Malthe , dans lequel il a été résolu entr'autres d'augmenter la garnison de l'isle de 2 mille hommes enrôlés chez l'étranger ; & c'est en conséquence que l'ambassadeur de cet ordre a demandé la permission de faire des recrues en cette ville ainsi que dans tout l'état ecclésiastique ; ce qui lui a été accordé , à condition qu'il ne seroit fait aucune violence aux sujets du Pape. Le souverain Pontife aiant égard au rang distingué de la famille des Colonna ,

célebre dans les tems les plus reculés, qui a fourni des hommes illustres par leur sainteté, leur savoir, leurs richesses, leur bravoure, & qui a été pour cela comblée par le passé des bienfaits de plusieurs Pontifes & particulièrement de Clément VII, Paul III, St. Pie V, Paul V & Benoît XIV; aiant de plus égard aux rares qualités des cardinaux Marc - Antoine & Pierre Colonna, ainsi qu'à celles de Dom Laurent leur frere, grand-connétable du royaume de Naples & duc de Paliano, actuellement vivans, Sa S. a daigné, par son diplôme du 12 Avril qui sort de la presse, augmenter les bienfaits & les distinctions que cette famille considérable a reçus de tout tems du St. Siège; & pour la décorer encore plus, le St. Peré vient d'accorder à perpétuité au grand connétable & aux aînés de ses descendans que, dans les procès des vassaux de tous les fiefs de cette famille existans dans le *Latium*, la Campagne de Rome, ou vers la côté maritime, les juges de leurs juridictions pourront admettre, ou refuser le recours dans toutes les causes civiles qui n'excéderont pas la somme de 50 scudis, leur donnant en outre le droit de pouvoir déléguer dans les dits endroits les juges nécessaires en 2e, 3e, ou toute autre instance. ---- Mr. Wellens, évêque d'Anvers est arrivé en cette capitale, & a été très bien reçu de Sa Sainteté.

BOLOGNE (le 27 Mai) Le duc de Grimaldi, nommé ambassadeur d'Espagne à Rome, arriva ici Dimanche de Genes, & pour-
suivit

suivit hier son voyage. Ce Seigneur a reçu, pendant son séjour à Genes, par un vaisseau d'Espagne, les présens que Sa Majesté Catholique l'a chargé de remettre à la Grande-Duchesse de Toscane, sa fille. --- On a répandu ici quelques bruits touchant une maladie du pape, qui paroissent destitués de fondement. --- On a brûlé à Rome, dans le *Campo-Vaccino*, tout le linge & les habillemens du comte Riviera, envoyé de Sardaigne, mort d'étié, & cela par ordre de la cour de Turin, parce qu'il est certain que cette maladie sans être proprement épidémique se communique à ceux qui font usage de mêmes vêtemens (a).

(a) Quelques journalistes ont regardé cette précaution comme inutile & même comme ridicule. Mais rien n'est plus incontestable que la communication de la peste & de l'étié par la communication du linge & des vêtemens qui touchent immédiatement le corps. Nous avons vu des familles nombreuses dépérir & s'éteindre par un défaut d'attention à un point si essentiel. Des enfans bien constitués & nés de parens très-sains, mais dont un frere ou une sœur avoit contracté l'étié, mourroient les uns après les autres, parce qu'on leur donnoit successivement la dépouille du dernier mort. Ce qui auroit dû faire ouvrir les yeux, c'est que cette fatale succession ne regardoit que les garçons, si le premier mort étoit un garçon, & les filles si le mal avoit commencé par une fille. Enfin, l'efficacité incroyable du virus consomptif n'est que trop démontrée par les ravages effrayans de l'*aqua tophana*, ou essence des sputations d'un étié, poison lent, mais sûr, dont les amolâches, les monstres déguilés calculent les effets sur le temps qu'ils ont marqué à la mort de leurs adversaires.

SIENNE (le 14 Mai.) Nous eumes dernièrement un violent orage ; la foudre tomba sur la tour de la cathédrale & suivit le *conducteur* jusqu'à terre , sans faire aucun dégat (a). Les partisans des *conducteurs* ont triomphé à l'occasion de cet événement ; mais leurs adversaires ont prétendu que cela ne prouvoit rien ; un d'eux a même dit assez plaisamment que *ce triomphe étoit semblable à celui d'un homme qui s'applaudiroit de n'avoir pas été mordu par un chien enragé qu'il auroit appelé dans sa maison , au lieu de le laisser courir dans les rues* (b).

ANGLETERRE.

(a) Quand même l'usage des *conducteurs* seroit raisonnable à l'égard des bâtimens très-élevés que la foudre frappe fréquemment, on seroit encore bien mal avisé d'en placer sur ceux que la foudre n'atteint presque jamais.

(b) Après ce que nous avons dit ailleurs sur cette matiere, la comparaison de ce bon Siennois doit paroître aussi juste que naïve. En effet, il vaut mieux laisser passer la foudre que de l'attirer sur les édifices, 1°. Parce qu'en l'attirant on n'empêche pas la nuée de s'ouvrir & de précipiter des feux que le *conducteur* n'aura pas soutirés. Car très-certainement toute la matiere électrique contenue dans une vaste & noire nuée ne descend pas sur le *conducteur*, sans quoi un seul *conducteur* dissiperoit tout un orage, garantiroit toute une ville, toute une province. 2°. Parce que la foudre une fois attirée suivra la route que cent causes très-différentes du *conducteur* peuvent lui désigner, car sans parler des causes inconnues (& dans la matiere présente on peut supposer avec le plus grand fondement & d'après des expériences sans nombre) il est certain que le voisinage du moindre mor-
ceau

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 15 Juin.*) Jamais la curiosité du public ne fut excitée à un plus haut degré que le 30 du mois dernier, pour entendre le comte de Chatham sur la proposition, que le lord Camden avoit annoncée le 28 dans la chambre des pairs de la part de ce seigneur, qui n'avoit point paru au parlement pendant la séance actuelle. A une heure après midi toutes les avenues du palais de Westminster fourmilloient de monde ; & , une demi-heure après, l'espace, destiné dans la chambre pour ceux qui ne sont point pairs, & qui veulent entendre les débats, se trouva déjà rempli. Comme les membres de celle des communes ont un droit acquis d'y être admis par préférence à tous autres, ils vinrent plus tard ; & les efforts, qu'ils firent en grand nombre pour entrer, tandis que d'autres sortoient, soit pour leur faire place ou crainte d'étouffer par la presse,

I. Part.

B b

ceau de fer dérivera la foudre sur soi & l'amènera dans l'édifice. Aussi la jolie expérience des conducteurs, dont on amuse les curieux dans les cabinets de physique, se fait-elle sur des matons de carton. Enfin après que les défenseurs de cette inutile & dangereuse pratique ont avoué qu'il falloit autant de conducteurs qu'il y avoit de cloux & de pieces de fer dans l'édifice, on doit regarder cette controverse comme finie pour les gens sensés. Voyez les journ. du 1 Sept. 1776, pag. 68 ---- 15 Fev. 1777. pag. 252.

causerent assez de bruit pour empêcher d'entendre distinctement en cet endroit l'introduction du discours, prononcé d'ailleurs d'une voix tremblante & qui se ressentoit de la maladie, dont l'orateur est en convalescence. Voici la conclusion de ce discours :

“ *Que l'on présente une humble adresse à S. M. tendant à remonter à sa sagesse que cette chambre est sensiblement affligée à l'aspect des dangers & de la ruine qui menacent ce royaume, en conséquence de la guerre dénaturée qui se continue contre les colonies ! Conseille très-humblement à Sa Maj. de prendre les mesures les plus promptes & les plus efficaces pour mettre fin à ces hostilités par le juste & unique moyen que l'on puisse employer, celui de faire cesser toutes raisons de plainte de la part des colons ; protestant d'ailleurs à Sa Maj. que cette chambre entreprendra cette affaire essentielle avec le plus sensible plaisir & y mettra le plus vif empressement afin d'ouvrir à Sa Maj. la seule voie qui lui reste de regagner l'affection de ses sujets de l'Amérique, & d'assurer à la nation les avantages précieux que le commerce de ces contrées lui a toujours procurés pour fruit de la bonne intelligence entre la mere-contrée & ses colonies. Qu'enfin, la chambre est persuadée qu'il est plus conforme à la bonté & à la grandeur d'ame de Sa Maj. ainsi qu'à la dignité d'un peuple libre de guérir & de faire droit, que d'avoir recours aux châtimens & aux horreurs d'une guerre civile ; moyens détestables qui n'ont jusqu'à présent servi qu'à accroître l'animosité & serrer plus étroitement les nœuds de l'union que les colonies ont formée entr'elles ; moyens enfin qui, si l'on continue de les employer, finiront par élever pour jamais un mur de séparation entre la Grande-Bretagne & l'Amérique.* „

Le comte de Gower, président (doïen) du conseil, s'éleva le premier contre cette motion, qu'il taxa d'être également injurieuse aux ministres & à la nation en général,

puisque rien ne s'étoit passé de relatif aux affaires de l'Amérique qui n'eût reçu la sanction de l'une & de l'autre chambre du parlement. *Je suis moi-même*, continua ce seigneur, *un de ceux qui ont conseillé les mesures que l'on a prises à l'égard des colonies parce que les Américains ont été les agresseurs : les actes qui les regardent, dont ils se plaignent & qui ont servi de prétexte à leur désfection, sont justes & émanés de ce pouvoir qui seul avoit droit de les passer. Ce sont donc les colons, qui en cherchant à se couer un joug qu'ils partageoient avec tous les sujets de ce royaume, ont cherché à anéantir l'autorité parlementaire. L'indépendance est le but que les Américains se sont toujours proposé &c.*

Après quelques débats la proposition du comte de Chatham fut rejetée à la pluralité de 99 voix contre 28.

Le 6, le Roi s'est rendu au parlement, & après avoir donné son consentement à différens bills publics & particuliers, il a terminé la séance de ce corps par un discours dont voici la traduction.

“ MYLORDS ET MESSIEURS, *La conclusion des affaires publiques & la considération des peines que je crois que vous devez avoir souffertes par un si long travail, m'engage à terminer cette séance du parlement ; mais je ne puis vous laisser aller dans vos différentes provinces sans vous témoigner la satisfaction que j'ai de la manière dont vous vous êtes conduits ; & sans vous remercier des preuves indubitables que vous avez données à ma personne & à tout le public de la continuation de votre attachement pour moi & pour mon gouvernement, de votre discernement éclairé sur les vrais intérêts de*

votre pays, & de votre constante fermeté à maintenir les droits de la législation „

“ MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,

Je ne puis vous faire assez de remerciemens de l'ardeur & du zele avec lesquels vous avez accordé les subsides excessifs & extraordinaires, que je me suis trouvé dans la nécessité d'exiger de mes fideles communes pour le service de l'année courante; & je dois en même-tems reconnoître les marques particulieres que vous m'avez données de votre affection, tant en me mettant en état d'acquitter les dettes contractées pour le compte de mon gouvernement civil, qu'en augmentant si considérablement les revenus de la liste civile pendant ma vie. „

“ MYLORDS ET MESSIEURS, J'espere moyennant les secours de la providence divine, que par les manœuvres vigoureuses & bien concertées des grandes forces que vous avez mises entre mes mains, les opérations de cette campagne auront un succès assez heureux pour que nous puissions éteindre & anéantir le feu de la rébellion en Amérique, & rétablir l'obéissance constitutionnelle que tous les sujets d'un état libre doivent à l'autorité des loix „

Alors le chancelier dit par ordre du Roi :

“ MYLORDS ET MESSIEURS, C'est le bon plaisir de S. M. que le parlement soit prorogé au Lundi 21 Juillet prochain „

Le 7 la cour a donné le détail d'une expédition faite par un détachement de 1800 hommes de troupes du Roi embarqués le 24 Avril dernier avec six pieces de canon dans la colonie de Connecticut pour y détruire deux grands magasins des Américains. Ce corps après son débarquement & une marche de vingt milles, parvint aux endroits où étoient ces magasins, qu'il détruisit & mit le feu aux lieux mêmes après quelque résistance de la part d'un corps ennemi employé à la conservation de ces magasins.

Mais en retournant pour se rembarquer , nos troupes furent attaquées par les généraux Arnold & Worster à la tête de quelques corps américains qui les chargerent avec beaucoup de vivacité ; mais les nôtres aiant enfin mis les ennemis en fuite , elles se rembarquerent pour rejoindre l'armée , ce qu'elles firent avec peu de perte. Les deux magasins détruits consistoient à peu près en 4000 quintaux de bœuf & de porc , en 3000 de farine ou biscuit , 50 tonneaux de rum , beaucoup de tentes , d'uniformes , &c. Notre perte est évaluée à 50 hommes tués ou blessés. La relation des Américains convient de la perte des deux magasins ; mais elle assure que par le feu vif de ses gens la perte des ennemis a été plus considérable.

Les grandes opérations du général Howe sont commencées , & son plan contre Philadelphie s'exécute peut-être dans ce moment. Une lettre apportée par le paquebot , le Mercure , & confirmée par les lettres même des colonistes , en parle en ces termes : “ Le général se dispose à faire embarquer un détachement de 2500 hommes , pour remonter la baie de Chesapeak jusqu'à la tête d'Eik , (Head of Eik , endroit au fond de la baie de Chesapeak , où se rencontrent les limites des provinces de Maryland , de Pensylvanie , & des comtés sur la Delaware ,) afin de faire une diversion de ce côté. Mylord Howe a envoyé trois frégates dans la Delaware , qui ont pénétré jusqu'à Newcastle (capitale du comté le plus occiden-

„ tal des trois comtés, situés à l'embouchure
 „ de ce fleuve) : il se promet d'embarraffer
 „ extrêmement par cette disposition les Amé-
 „ ricains, vû qu'aucun vaisseau ne peut aller
 „ à Philadelphie, ni en venir, sans tomber
 „ en mains à ces frégates „ Une lettre,
 „ d'une date encore plus récente, confirme la
 „ première. “ Le rapport (y est-il dit) que je
 „ vous ai fait de l'expédition, que le géné-
 „ ral Howe a projeté de faire, en remontant
 „ la baie de Chesapeak, étoit fondé : toute
 „ l'artillerie est déjà embarquée ; & l'on con-
 „ tinue les autres préparatifs pour ce voïage.
 „ L'on ne suppose point ici (à New-York)
 „ que Philadelphie en soit l'objet, puisque
 „ les deux partis s'accordent à penser, que la
 „ possession de cette grande ville, peu sus-
 „ ceptible de défense, ne produiroit presque
 „ rien de décisif pour la suite de la campa-
 „ gne ; mais l'on croit que l'armée, en dé-
 „ barquant au fond de la baie, marchera
 „ directement vers Lancaster, (capitale du
 „ comté de ce nom, séparé de celui de Phi-
 „ ladelphie par le comté de Chester,) &
 „ vers les autres villes principales dans le
 „ cœur de la Pensylvanie, où le congrès a
 „ ses magasins les plus importants „ La ga-
 „ zette de New-York du 21 Avril, porte l'ar-
 „ ticle suivant.

“ Trois vaisseaux de guerre sont entrés
 „ dans la Delaware, & ont jetté l'ancre à la
 „ hauteur de l'isle de Reedy, (un peu au-
 „ dessous de Newcastle, vis-à-vis de Salem
 „ dans la Jersey). Cette nouvelle a jetté tout

„ le parti rebelle à Philadelphie, le congrès à
 „ leur tête, dans le trouble le plus extrême.
 „ On a aussi répandu des billets, pour sup-
 „ plier le peuple de s'assembler sous les armes
 „ contre les troupes de son Souverain ; mais
 „ il l'a refusé : il commence à voir la bassesse
 „ & la trahison de ses conducteurs ; & il croit,
 „ qu'il est plus que tems de penser à lui mê-
 „ me. Quelques gens de la Nouvelle-Angle-
 „ terre & d'autres, qui n'appartiennent point
 „ à la province (de Pensylvanie,) ont tenté
 „ de brûler la ville, & y ont effectivement
 „ mis le feu en deux endroits ; ce qui a porté
 „ les Quakers & les autres habitans à monter
 „ la garde toutes les nuits. Nous apprenons,
 „ que dimanche 13 Avril, il a été distribué
 „ des billets dans la ville de Philadelphie,
 „ avertissant tous les habitans mâles depuis
 „ l'âge de seize jusqu'à soixante ans, de
 „ s'assembler à un certain jour, & de pren-
 „ dre les armes pour défendre la ville contre
 „ les troupes du Roi, sous peine que ceux
 „ qui n'obéiront point à cet ordre, seroient
 „ mis en prison. Nous apprenons aussi, qu'il
 „ n'est permis à aucun habitant d'avoir chez
 „ lui plus de provisions à la fois, qu'il ne lui
 „ en faut pour quinze jours ; &, à l'effet
 „ d'empêcher qu'on ne contrevienne à cette
 „ défense, il a été établi des inspecteurs dans
 „ chaque quartier „ ---- Un particulier,
 „ venu de New-York à bord du Gascoyne,
 „ assûre, “ qu'à son départ il venoit d'entrer
 „ dans le port quatre bâtimens, deux de Phi-
 „ ladelphie & deux de Connecticut, avec

„ un nombre d'habitans de tout rang , qui
 „ s'en étoient retirés ; que trois vaisseaux
 „ avoient remonté la Delaware & bloqué
 „ l'isle de Reedy , de sorte que rien de ce
 „ qui alloit à Philadelphie ou en venoit par
 „ ce fleuve ne pouvoit leur échapper ; qu'il
 „ n'étoit resté dans cette dernière ville qu'un
 „ comité de six membres, les autres s'étant
 „ rendus en lieu de sûreté „.

Dans les circonstances critiques où se trou-
 vent les affaires du congrès , menacé de l'ap-
 proche d'une armée formidable & entouré
 d'ennemis secrets qui n'attendent que l'arri-
 vée des royalistes pour lever le masque & se
 déclarer contre lui , il a paru nécessaire à cette
 assemblée de renforcer son autorité en la
 concentrant : en conséquence elle a établi
 une espece de Triumvirat composé des sieurs
 Adams, Dewer & Lee , à qui on a accordé
 par *interim* un pouvoir illimité.

F R A N C E.

PARIS (le 17 Juin.) Le 10 le parlement ,
 chambres assemblées , a enregistré la déclara-
 tion suivante.

LOUIS, &c. Par notre édit du mois de
 Mai dernier , nous aurions jugé à propos de
 pourvoir au sort des ecclésiastiques , qui ont été
 ci-devant de la Société & Compagnie des Jesui-
 res : nous aurions , en ce point , suivi l'esprit de
 justice qui nous animera toujours , & satisfait
 l'affection tendre que nous avons pour tous nos
 sujets , & qui nous engage à donner en toute
 circonstance une attention particulière à ce qui
 intéresse leur bonheur , ainsi que le bon ordre
 & la tranquillité dans nos états. L'extinction de

la dite Société & Compagnie aiant été ordonnée par le Roi, notre très-honoré Seigneur & aïeul, dans tous ses états, pays, terres & seigneuries de son obéissance, par son édit du mois de Novembre 1764; le régime de ladite Société & Compagnie aiant été anéanti dans tous les états catholiques de l'Europe, par un concert unanime de toutes les Puissances, il n'est plus possible qu'elle soit jamais rétablie. Les circonstances, qui avoient pu engager le feu Roi à différer de statuer d'une manière plus précisée sur le sort des dits ci-devant Jésuites n'existant plus, nous avons cru devoir suivre la route que sa sagesse nous avoit tracée. Ces ecclésiastiques étant rentrés dans l'ordre des autres ecclésiastiques séculiers de notre royaume, nous avons jugé qu'ils devoient jouir des mêmes avantages, & participer aux effets civils ainsi que tous nos autres sujets. Nous avons cependant estimé nécessaire de prendre encore de justes précautions, afin de conserver le repos des familles & d'éviter tout ce qui pourroit troubler l'ordre & la paix, que nous voulons maintenir dans notre royaume. Notre édit du mois de Mai dernier ayant été adressé à notre parlement, il auroit, le 13 du dit mois, en procédant à son enrégistrement, apposé, *sous notre bon plaisir*, différentes modifications, que son zele pour le bien de notre service lui a inspirées, mais que nous ne pouvons néanmoins laisser subsister en entier, attendu que quelques-unes sont directement opposées à nos volontés, exprimées par notre dit édit; & qu'elles priveroient les dits ecclésiastiques d'une partie des avantages, que nous avons reconnu qu'ils pouvoient sans inconvénient, partager avec nos autres sujets. Notre dite cour les auroit obligés de *se retirer & de résider dans les Diocèses de leur naissance, si ce n'est dans le cas où ils pourroient posséder ailleurs des bénéfices*; elle les auroit *exclus des canonicats & des dignités dans les églises cathédrales & collégiales des villes*, & leur auroit *interdit d'exercer aucunes fonctions publiques du ministère dans les dites villes*; elle auroit en outre ordonné, que *la soumission,*

exigée par l'art. VIII de notre dit édit, contiendrait celle de maintenir & professer les libertés de l'église gallicane, & notamment les quatre articles de la déclaration du clergé de 1682, & qu'il seroit envoyé à notre procureur-général des expéditions des dites soumissions, pour être icelles déposées au greffe de notre dite cour. Nous ne pourrions, sans blesser notre justice, permettre que des ecclésiastiques fussent privés de la liberté de résider, du consentement de leur évêque, dans tels des autres diocèses, où il jugeroit à propos de leur permettre de résider, ni qu'il fût porté atteinte au droit des Ordinaires de donner ces permissions aux ecclésiastiques de leurs diocèses, en mettant ceux-ci dans l'impossibilité d'en profiter. Si, par des motifs de sagesse, nous avons cru devoir exclure les ci devant Jésuites des bénéfices à charge d'âmes dans les villes, nous ne pouvons pas souffrir qu'ils soient exclus dans les dites villes, au préjudice de notre volonté, des dignités, canonicats & prébendes des églises cathédrales & collégiales, qui n'exigent que la résidence, & qu'ils peuvent posséder sans aucun inconvénient. Nous avons pensé, qu'il étoit de notre sagesse de leur interdire toutes fonctions relatives à l'éducation publique ; mais nous ne pouvons permettre, que notre cour étende cette exclusion au-delà des termes de notre édit, d'autant que les juges ordinaires ne peuvent être privés du droit de réprimer, suivant les loix & ordonnances, ceux qui abuseroient de leurs talens, & qui contreviendroient aux loix du royaume. A l'égard de la soumission de maintenir & professer les libertés de l'église gallicane, & notamment les quatre articles de la déclaration du clergé de 1682, nous avons estimé convenable de confirmer cette disposition de l'arrêt de notre dite cour, comme conforme aux ordonnances des Rois, nos prédécesseurs.

A ces causes, & autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, nous avons par ces présentes, signées de notre main, dit, déclaré, & ordonné, disons, déclarons & ordonnons

donnons, voulons & nous plaît, que l'édit du Roi, notre très-honoré Seigneur & ayeul, du mois de Novembre 1764, ensemble notre édit du mois de Mai dernier, seront exécutés suivant leur forme & teneur. En conséquence, & conformément à ceux, les ecclésiastiques, mentionnés en notre dit édit, pourront, ainsi que les autres ecclésiastiques séculiers de notre royaume, résider hors du diocèse de leur naissance, lorsqu'ils en auront obtenu la permission de leur évêque; pourront posséder toutes dignités, canonicats & prébendes, dans les cathédrales & collégiales, autres néanmoins que celles qui ont charge d'ames, ou dont les fonctions sont relatives à l'éducation publique, que nous leur avons interdit par notre dit édit; pourront pareillement, avec la permission de l'Ordinaire, exercer les fonctions publiques du ministère, à la charge par eux de se conformer, dans l'exercice des dites fonctions, aux saints Canons, aux loix au royaume, & à nos ordonnances: voulons au surplus & nous plaît, que ceux des dits ecclésiastiques, qui sont ou qui seront à l'avenir pourvus des bénéfices, dont la possession leur est permise par notre dit édit, ou qui exercent ou voudront exercer dans la suite les fonctions de vicaires dans les paroisses de campagne, ne puissent être maintenus ou mis en possession des dits bénéfices, ni exercer les dites fonctions, sans avoir préalablement fait leur soumission de se conformer à l'édit du mois de Novembre 1764. ensemble à notre édit du mois de Mai dernier & à notre présente déclaration, & de maintenir & professer les libertés de l'église gallicane, & notamment les quatre articles de la déclaration du clergé de France de 1682; laquelle soumission ils seront tenus de passer dans la forme prescrite par l'article VIII de notre édit du mois de Mai dernier, & dont il sera envoyé expédition à notre procureur-général, pour être déposée au greffe de notre cour. Si donnons en mandement, &c.

Donné à Versailles, le 7 Juin l'an de grace 1777, & de notre Regne le quatrieme.

(Signé) LOUIS

(& plus bas) Par le Roi, A MELOT.

L'arrêt d'enrégistrement est conçu dans les termes ordinaires, & ne contient aucune clause ni restriction.

Mr. l'archevêque est parfaitement rétabli de sa dangereuse maladie. Aussi long-tems qu'elle a duré, le Roi a envoyé deux fois par jour un page pour prendre de ses Bulletins. L'imprimeur du prélat a terminé le dernier par ces vers.

*Le calme désiré vient remplacer l'orage ;
Qu'un doux espoir renaisse & ranime les cœurs !
D'un avenir flatteur goûtons l'heureux présage !
Le Ciel rend au troupeau le plus cher des pasteurs.*

L'envie de courir le monde a saisi de nouveau l'abbé Coyer, connu par des ouvrages dont nous avons parlé quelquefois *.

* 15 Mars 1776, p. 393. Mr. l'abbé a imaginé d'aller voir à Ferney la lumière du monde ; & comme il aime sans doute à être éclairé, il a annoncé à Mr. de Voltaire qu'il se proposoit de rester chez lui six semaines. Le patriarche, peu flatté de cet empressement, lui a dit : *Mr. l'abbé, vous êtes le contraire de Dom Quichotte ; il prenoit les auberges pour des châteaux, & vous prenez les châteaux pour des auberges.*

Le Roi étant à la chasse, s'est blessé en voulant couper une branche avec son couteau de chasse, mais la blessure n'a pas été dangereuse. --- Le duc de Chartres est de retour de son voiage de Hollande. Le comte d'Artois arriva le 10 au soir ici en très-bonne santé ; & le même jour Monsieur partit pour aller à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille & à Toulon. Ce prince, dont

le retour est fixé au 17 du mois prochain, est accompagné dans son voiage du duc de Laval, du marquis d'Avaray, du comte de Crenay, du marquis de Levis, du comte de Chabillant, du marquis de Montesquiou, du comte de Modène, du marquis de la Châtre, & du comte de Mesnard. --- Mr. le comte de Falkenstein en partant de Versailles a pris la route de Rouen. Ceux qui se flattent d'être instruits de la marche, prétendent qu'après avoir vû les côtes de ce royaume, il en sortira par Genève & traversera la Suisse. --- Mr. le marquis d'Ossun, successivement ambassadeur du Roi aux cours de Naples & d'Espagne depuis 1751 a demandé & obtenu son rappel. Le Roi a nommé pour le remplacer Mr. Le comte de Montmorin, son ministre auprès de l'électeur de Treves. On croit que Mr. le marquis d'Ossun sera fait ministre d'état, & on prend de là occasion de répandre qu'il y aura de grands changemens dans le ministere.

L'étiquette a toujours été de prendre à la Pentecôte les robes de taffetas & les habits de soie, quelque-tems qu'il eût fait. Mais depuis un mois, nous essuions des pluies & un froid si continuel, que le Roi a déclaré fort sagement qu'à l'avenir on ne prendroit les vêtemens d'été que lorsque les chaleurs l'exigeroient.

M O R T S.

Dom Bonaventure de Cordova cardinal-prêtre de l'église romaine, sous le nom de la Cerda & St. Charles, patriarche des Indes, grand-aumônier du Roi d'Espagne, membre de son conseil, vicaire-général de ses armées de terre & de mer, grand-chancelier & principal ministre de l'ordre de Charles III, abbé de l'abbaye-royale d'Alcala, Rute, & Onate, &c. est mort à Madrid, le 6 Mai à l'âge de 53 ans, un mois, & douze jours, après 16 ans de cardinalat accomplis. Afin de donner un témoignage public de son estime pour la personne de ce cardinal, le Roi a ordonné qu'on lui rendit à son enterrement les mêmes honneurs militaires qu'à un capitaine-général. Entre-autres legs pieux, Son Em. a fondé par son testament deux hôpitaux, l'un pour de pauvres orphelins, l'autre pour des orphelins. On le regrette beaucoup à cause de sa bienfaisance envers les indigens.

Léopold Sébastien de Manstein, général-major de cavalerie, chef d'un régiment de cuirassiers au service de Prusse, bailli de Tilsit & Cœrlin, chevalier de l'ordre pour le mérite, est mort d'hydropisie à Tangermünde dans la vieille-Marche, le 26 du mois dernier à l'âge de 60 ans. Il avoit servi depuis sa 14me. année; & il s'est distingué pendant tout ce tems par son zèle pour le service du Roi & ses autres belles qualités.

Le comte d'Ogara, chevalier de l'ordre de la croix-d'or, grand-maitre de feu S. A. R. Madame la princesse de Lorraine & de Bar, est mort à Bruxelles, le 14 Mai dans un âge avancé, après une longue maladie.

Marie Sophie Friderique-Charlotte, douairière du prince Charles-Philippe François de Hohenlohe & Waldenbourg-Bartenstein, grand juge de Wetzlar, fille de Louis-George Landgrave de Hesse-Hombourg, est morte le 7 de Mai, à l'âge de 63 ans.

Anne-Richarde, princesse d'Este & du St.

Empire-Romain, grande d'Espagne de la première classe, noble Vénitienne, dame de la Croix étoilée, comtesse du Vicariat, de Corte-Olona, & de la Corte St. Andrea, est morte à Milan, le 3 Mai à l'âge d'environ 42 ans, étant née le 1 Juillet 1735 de Charles Philibert IV. prince d'Este & du sang des ducs de Modene, prince du St. Empire-Romain, grand d'Espagne de la première classe, noble Vénitien, marquis de St. Martin de Castellarano, de Porlezza, de Borgomainero, &c. & de Thérèse Sfondrati, des ducs de Montemarziano, comtesse de la Riviere.

Dom Jean Saenz de Buruaga, archevêque de Saragosse, y est mort le 14 Mai à l'âge de 70 ans, fort regretté à cause des vertus pastorales, dont il a donné des preuves tant dans l'archevêché qu'il laisse vacant, que dans l'évêché de Lugo qu'il avoit précédemment rempli.

Le prince di Piombino est mort à Rome dans la nuit du 24 Mai, extrêmement regretté d'un chacun & spécialement des pauvres. Il a voulu être enterré sans pompe dans sa paroisse. Il a institué le duc di Arci son fils aîné, héritier principal de ses biens libres. Il laisse au cardinal Buoncompagni son 2e. fils, mille onces d'argent & trois mille scudis de pension annuelle; à la duchesse de Termoli sa fille, 20 mille scudis une fois payés. La princesse son épouse s'est retirée à la maison de Ludovisi, dont elle jouira sa vie durant avec un douaire de six mille scudis.

P. 248, l. 9, *le savant irlandois*, lisez *le savant anglois*; nous avons déjà corrigé cette erreur sur la patrie de Mr N. dans le Journal d'Avril 1774, p. 240, c'est par oubli que nous y sommes retombés.

Dans le dernier Journal, p. 262, l. 2 *le réproduisent*, lisez *se reproduisent*. -- P. 282, l. 22 *fossiers*, lisez *fossiveurs*; & *ibid.* lig. avant-dern. placez une virgule après *virtutum*, -- P. 310 l. 26 *beaucoup*, lisez *beaucoup*.

T A B L E

TURQUIE.	(Constantinople.	345
RUSSIE.	(Petersbourg.	347
POLOGNE.	(Varsovie,	347
ESPAGNE.	{ Madrid.	350
	{ Gibraltar.	354
PORTUGAL.	(Lisbonne.	356
SUEDE.	(Stockholm.	360
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	361
	{ Mannheim.	364
	{ Berlin.	365
ITALIE.	{ Rome.	367
	{ Bologne.	374
	{ Sienne.	376
ANGLETERRE.	(Londres.	377
FRANCE.	(Paris.	384
	<i>Morts</i>	390